



Projet d'agglomération
2017-2030
GRAND CHAMBÉRY

Interviews	4
Xavier Dullin, Président de Grand Chambéry	
Sylvie Koska, Lionel Mithieux	6
Michel Dantin, Maire de Chambéry	7
Un projet de générations	8
Un projet structuré, trois grandes étapes	8
Une démarche participative : la Fabrique du territoire	10
La synthèse des orientations	13
Les grandes orientations	19
Enjeu n° 1 : Vivre ensemble	19
Une agglomération plus forte parce que plus solidaire	20
1.1 Un territoire formé pour réussir	21
1.2 Un développement urbain à visage humain	22
1.3 Grand Chambéry, une place pour chacun	23
1.4 Une bonne santé, cela s'anticipe	23
1.5 Le sport et la culture au cœur de notre agglomération	24
1.6 Des habitants-citoyens impliqués dans la vie de l'agglomération	25
1.7 Vivre dans une agglomération apaisée et sereine	26
Portrait d'André Payerne	27
Enjeu n° 2 : Bien vieillir	29
Préparer sa vieillesse dès qu'on est jeune	30
2.1 Des services et un habitat évolutifs	31
2.2 Accompagner la perte d'autonomie et aider les aidants	32
2.3 Un meilleur accès à la prévention et aux soins pour les aînés	33
2.4 Bâtir une métropole aidante	33
Interview d'Henri de Rohan-Chabot	35
Enjeu n° 3 : Génération Z	37
Construisez avec nous votre agglomération !	38
3.1 Des logements et des services pour vous	39
3.2 Votre nouvelle aire, le monde	40
3.3 Formation et territoire connectés pour l'avenir	41
3.4 Votre agglomération à toute heure du jour et de la nuit	42
3.5 Agissez, entreprenez dans l'agglomération	43
Portrait de Laura Ferrand	44
Enjeu n° 4 : Territoire durable	45
L'agglomération, moteur des grandes transitions	46
4.1 Notre volonté : l'autonomie énergétique et l'adaptation aux changements climatiques	47
4.2 Moins gaspiller, mieux trier	48
4.3 L'agglomération avec un grand Air	49
4.4 Une gestion raisonnée des ressources naturelles	50
Interview de Shabnam Anvar	52
Enjeu n° 5 : Économie 2.0	53
Créer le terreau pour l'entreprise et l'emploi de demain	54
5.1 Un territoire tourné vers son agriculture	55
5.2 L'économie de proximité, une évidence à réaffirmer	56
5.3 Entreprises, toutes numériques	57
5.4 Plus qu'une étape, une destination touristique	58
5.5 Le monde appartient à ceux qui innovent tôt	59
Interview de Gilles Camus	60
Interview de Dominique Pettelot	60
Enjeu n° 6 : Tous connectés !	63
Concevoir les mobilités, les réseaux et les usages numériques de demain	64
6.1 Des innovations numériques qui facilitent le quotidien des habitants	65
6.2 Travailler autrement	66
6.3 Changeons nos pratiques de déplacement	67
Interview de Julien Manniez	69
Enjeu n° 7 : Métropole ouverte	71
L'agglomération, une place à part entière	72
7.1 Une agglomération efficace et responsable	73
7.2 Une agglomération à l'échelle du « bassin de vie »	74
7.3 Grand Chambéry active dans le Sillon Alpin...	75
7.4 ...Et ouverte sur l'international	76
Interview de Jeanne-Marie Clapeyron	78
Un projet d'agglomération : et après ?	79

Interview

Xavier DULLIN,
Président de Grand Chambéry



Pourquoi un projet d'agglomération ?

D'abord parce que nous en avons besoin. La société et l'économie évoluent vite. Elles nous mettent dans l'obligation régulière d'une vision prospective. Ensuite, depuis la Loi d'orientation pour l'aménagement et le développement durable du territoire du 25 juin 1999, les agglomérations se doivent d'élaborer un projet de territoire dont l'horizon ne se limite pas à la durée du mandat, mais qui s'inscrit dans le temps, celui d'une génération, pour prendre en compte les grandes évolutions de la société et adapter le territoire aux enjeux de demain. Mais aussi, et je dirais surtout, parce que les mutations du monde sont de plus en plus profondes et de plus en plus rapides : globalisation, place croissante du digital, nouvelles mobilités, risque écologique, allongement de la vie, fragilités individuelles et collectives... Face à ces changements, nous devons anticiper pour ne pas avoir à subir. Penser, construire, maîtriser notre avenir : c'est une responsabilité particulière des élus des communes et de l'agglomération, mais aussi des acteurs et de tous les habitants de notre territoire car ce projet est non seulement celui de Grand Chambéry mais également de tous les acteurs de l'agglomération.

« Les mutations du monde sont de plus en plus profondes et de plus en plus rapides : globalisation, place croissante du digital, nouvelles mobilités, risque écologique... »

Quels en sont les objectifs ?

Le projet d'agglomération n'est ni un catalogue de bonnes intentions ni un document juridique. Je dirais que c'est un cadre de référence pour permettre aux élus, aux acteurs économiques, culturels ou sociaux, aux responsables d'associations et aux citoyens de disposer d'une vision partagée des enjeux de notre espace de vie et des orientations dont nous décidons collectivement pour offrir à chacun le meilleur de ce que l'avenir peut nous apporter. Encore une fois, nous voulons choisir notre propre voie, dans le respect de notre identité locale, plutôt que de laisser les contraintes extérieures décider à notre place.

La concertation est-elle importante ?

Elle est fondamentale. Si le projet d'agglomération est porté par les élus de l'agglomération de Chambéry, il est d'abord issu d'une démarche participative inédite et très large, qui s'est déroulée sur plus d'un an, et qui a mobilisé des milliers d'acteurs et de citoyens de notre territoire. C'est l'assurance que les propositions contenues dans le document répondent bien aux préoccupations, aux attentes et aux espoirs des habitants de notre bassin de vie. Je tiens ici à remercier chaleureusement tous les participants aux ateliers, aux chantiers, au panel de citoyens, aux réunions publiques et à toutes les formes de concertation en ligne, de leur mobilisation et de leur engagement.

Un matériau riche et des tendances très nettes qui nous permettront de mieux orienter ou conforter notre action.

Que dire des résultats ?

Des milliers d'idées... toujours intéressantes, souvent très pertinentes, parfois difficiles à mettre en œuvre parce que ne relevant pas des compétences de notre collectivité ou nécessitant des moyens trop importants, mais au final un matériau riche et des tendances très nettes qui nous permettront de mieux orienter ou conforter notre action : préoccupation pour la qualité de la vie quotidienne, de l'habitat, de l'environnement ou de l'alimentation ; aspiration à des modes de déplacements plus diversifiés, plus fluides, moins polluants ; attention renforcée envers les personnes vulnérables en raison de la santé, du grand âge, de la précarité, de l'accès à la formation et à l'emploi ; volonté d'être accompagné dans la numérisation de la société, dans l'ouverture à l'international, dans l'innovation sous toutes ses formes...

Et après ?

Les choses ne s'arrêtent pas à la publication du projet d'agglomération, je dirais même qu'elles commencent seulement ! Nous allons nous appuyer sur ce document de référence pour élaborer, année après année, les politiques que Grand Chambéry devra mettre en œuvre dans tous ses domaines de compétences. Le PLUI HD (Plan Local de l'Urbanisme intercommunal habitat/déplacement) en cours d'élaboration et le futur SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) nous en donneront l'opportunité. Il en va de même avec la révision du Contrat de Plan Etat-Région qui devrait s'engager à la fin de l'année 2018. Nous souhaitons également que la démarche de participation, d'innovation, de dialogue qui a été instaurée depuis un an se poursuive, sous des formes différentes. L'enjeu est essentiel : autour d'une vision commune de notre avenir, permettre aux acteurs socio-économiques et aux citoyens de prendre toute leur place dans la construction de notre territoire et dans le suivi de son évolution. L'agglomération s'engage à mettre en place une veille participative annuelle via le Conseil de Développement.



Nous allons nous appuyer sur ce document de référence pour élaborer les politiques que Grand Chambéry devra mettre en œuvre dans tous ses domaines de compétences.

**Sylvie Koska**

*Vice-Présidente
en charge de la Concertation
Citoyenne*

Interviews

La mise en mouvement du territoire de l'agglomération ne se décrète pas, elle s'organise. Que ce soit dans la construction de la vision prospective du projet ou dans sa mise en œuvre ultérieure. Elle dépend de la mobilisation et de l'implication des habitants et des acteurs dans toutes ses phases.

La concertation élargie que nous avons souhaitée est une réponse à l'aspiration croissante des citoyens à contribuer aux débats en devenant des acteurs incontournables dans la construction de nos politiques pour appréhender les défis d'aujourd'hui et de demain.

Nous avons donc fait le choix d'une démarche très ouverte, mobilisatrice et agile faisant une large place à l'expression des envies, des souhaits et des besoins : la Fabrique du territoire. Sur les 11 mois de concertation, 9 temps de débat/créativité ont été organisés réunissant plus de 700 habitants, acteurs et élus. 15 chantiers thématiques ont réuni plus de 150 acteurs socio-professionnels et 2 soirées de synthèses ont rassemblé 850 personnes environ.

Enfin, pour être le plus à l'écoute possible des habitants, nous avons constitué un panel citoyen représentatif de la sociologie de notre agglomération.

Cette démarche inédite ne s'arrête pas avec l'approbation du document. Le Conseil de Développement de Grand Chambéry, nouvellement créé et composé de citoyens mobilisés et impliqués dans la phase de concertation et d'écriture, sera en charge du suivi et de l'évaluation du projet. Ainsi ensemble nous construirons le Grand Chambéry.

**Lionel Mithieux**

*Vice-Président
en charge du Projet
d'Agglomération*

Tout d'abord je voudrais évoquer la façon dont nous avons intitulé notre démarche : la Fabrique du territoire. Pour nous, au-delà de la création d'une identité, cette appellation était et reste symbolique de la manière dont nous concevons cette réflexion. Aujourd'hui les contingences financières, la complexité de nos sociétés et le sentiment d'impuissance face à un monde globalisé incitent au repli et pèsent sur notre pouvoir de créer et d'agir. Aussi, avec la « Fabrique du territoire », nous nous sommes donné pour mot d'ordre : ouverture, créativité et partenariat.

Ouverture parce que de nombreux sujets du quotidien des habitants dépassent largement le strict périmètre de l'agglomération. Le futur de l'agglomération sera fait en grande partie de ces enjeux supra-communautaires comme les questions de mobilité, d'université et de recherche, du développement économique et de la manière dont nous aurons su y prendre part. Dans ce cadre, la relation avec les territoires de plus ou moins grande proximité s'impose à notre réflexion.

Créativité parce que ce projet doit pouvoir tracer les lignes de ce que sera notre cadre de vie de demain. Il nous faut même, si l'exercice n'est pas facile, dessiner les contours de nos projets, de notre organisation de demain.

Partenariat parce que le projet d'agglomération est un projet de territoire partagé qui repose non seulement sur la collectivité Grand Chambéry mais également sur tous les acteurs qui font et feront l'agglomération de demain. Ce projet concerne et engage donc non seulement les collectivités mais également les partenaires socioprofessionnels et les habitants de ce territoire.

La concrétisation du projet sera d'autant plus fructueuse qu'elle favorisera la libération des énergies et des initiatives concourant à l'atteinte de nos objectifs avec pragmatisme et réalisme.

Interview



Michel Dantin
Maire de Chambéry
Député européen

Pour Michel Dantin, maire de Chambéry et Député européen, « le projet est celui de l'agglomération et Chambéry n'existe pas sans son agglomération. De la même manière, elle n'existe pas sans sa ville centre. Une interconnexion est évidente et nécessaire entre Chambéry et les autres communes, pour permettre une réflexion à l'échelle du bassin de vie. L'agglomération permet de se nourrir des apports des uns et des autres. Les échanges sont riches et forcément bénéfiques pour tous ». Des réflexions institutionnelles globales sont également nécessaires. « Je plaide, notamment avec les communes de la première couronne, pour que nous évoluions très vite, comme l'ont fait Annecy et d'autres pour une commune nouvelle. C'est sans doute ce qui devrait se passer aussi dans les Bauges, peut-être sur le plateau de la Leysse. Nous devons trouver, à un moment où l'argent public se raréfie, des économies d'échelle. Quand je regarde ce qui s'est passé en Haute-Savoie, la ville nouvelle d'Annecy va avoir aujourd'hui une capacité d'autofinancement qui est dix fois supérieure à celle de Chambéry. Nous avons donc une ardente obligation de réfléchir à notre structuration institutionnelle. C'est aussi un élément du projet d'agglomération ».

Chambéry, par sa place de ville centre « a un rôle moteur et de leader par l'implantation des infrastructures, des administrations, des services, des équipements, sans jamais toutefois s'imposer aux autres membres de l'agglomération. L'idée n'est pas de dominer mais de travailler de concert pour faire avancer tout un territoire. "Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin" ».

Le projet est celui de l'agglomération et Chambéry n'existe pas sans son agglomération.



Chambéry a un rôle moteur et de leader sans jamais toutefois s'imposer aux autres membres de l'agglomération.



Carrefour européen incontestable et incontesté, l'agglomération est au cœur de tous les échanges Nord-Sud et Est-Ouest. « J'attends aussi du projet d'agglomération qu'il mette en avant ce qui nous distingue, ce qui fait nos points de force et nos lignes de différenciation avec d'autres territoires de la région et au-delà. Nous avons la chance d'avoir un cadre de vie assez exceptionnel, d'avoir une position géographique de carrefour. Nous sommes la porte de France sur l'Italie. Voici des cartes qu'il nous faut jouer en mettant en avant ce que sont déjà les savoir-faire exceptionnels d'un certain nombre d'acteurs du territoire. Chambéry attire les investisseurs, crée de la richesse et de l'emploi, et c'est le fruit d'un travail collectif ».



Un projet structuré, trois grandes étapes

Le projet d'agglomération s'est organisé en 3 grandes phases, sur une durée de 18 mois entre juin 2016 et décembre 2017 :

Le diagnostic du territoire : de juin à octobre 2016

Cette étape a consisté à rassembler et à analyser une grande quantité d'informations et de données sur le territoire de l'agglomération (sa population, ses activités, son organisation, ses ressources, son environnement, les tendances de l'évolution de nos modes de vie...) permettant ainsi de nous situer par rapport à d'autres territoires, et d'identifier nos forces et nos faiblesses. C'était une étape indispensable car elle a permis d'identifier les points sur lesquels l'agglomération peut fonder son développement futur.

Le bouillonnement d'idées : d'octobre 2016 à juin 2017

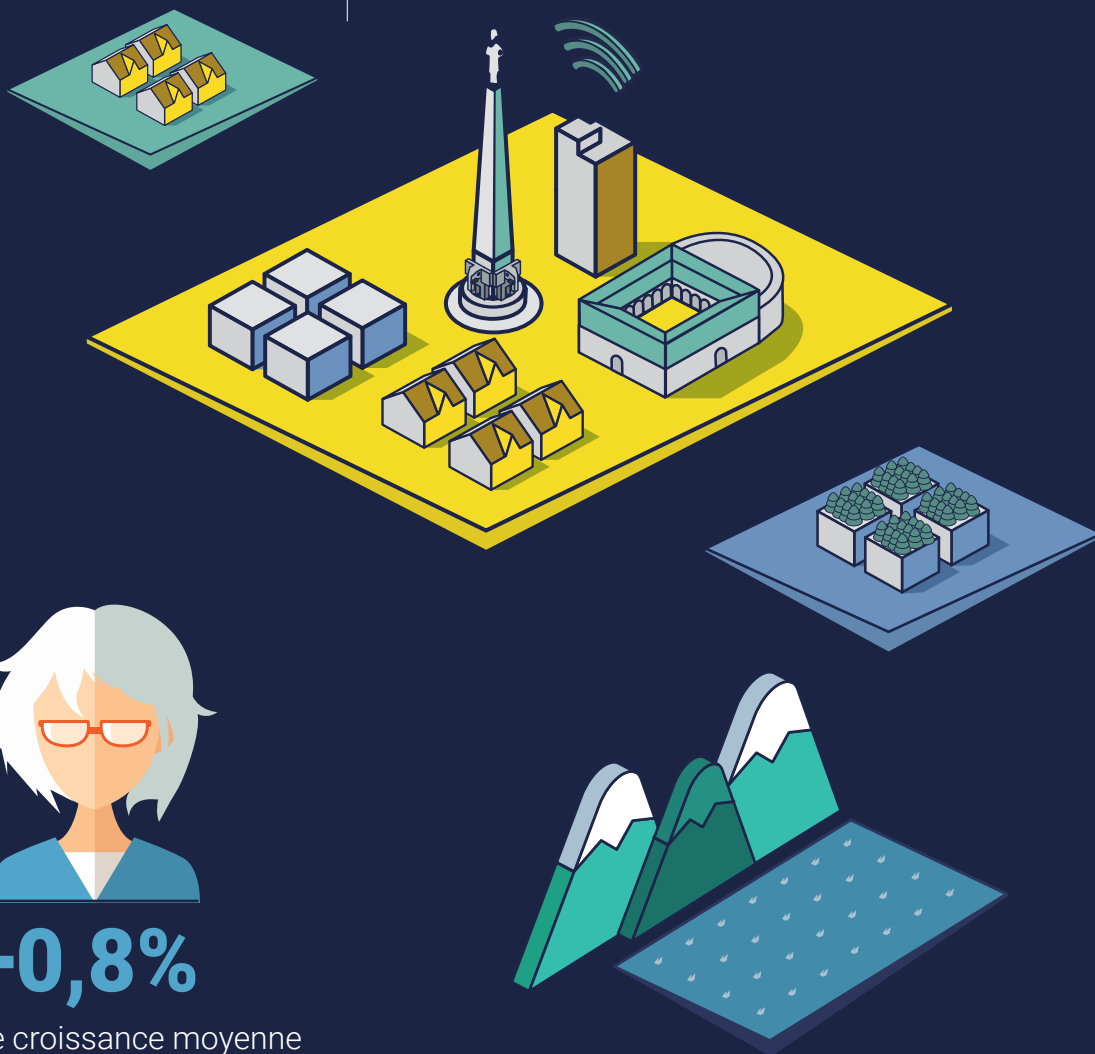
Ce fut une autre étape importante de la démarche car elle a permis, grâce à la participation et aux contributions de chacun, de faire émerger la vision prospective, les orientations du projet de territoire, puis les propositions d'actions concrètes. Pour faciliter cette expression, les élus de l'agglomération ont souhaité assoir cette démarche sur une large concertation qui a pris des formes très variées et participatives.

L'écriture du projet : de juillet 2017 à janvier 2018

Cette dernière phase a permis d'approfondir le projet d'agglomération dans sa dimension plus concrète et plus opérationnelle. La réussite du projet d'agglomération passe par notre capacité à hiérarchiser et à déterminer les actions et les projets qui permettront d'atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés. Fidèles à notre engagement, nous avons donc écrit ce projet de manière concertée pour qu'il soit à la fois ambitieux et réaliste, mais aussi cohérent et compris par tous.

**L'AGGLOMÉRATION
DE
CHAMBÉRY****38** communes**52 599** hectares**137 552** habitants

(population municipale INSEE 2015),

+23 000 habitants en 2030.**+0,8%**de croissance moyenne
de la population **en 2015.**Grand Chambéry et Grand Lac
constituent une aire urbaine de**220 000**

habitants.

Une démarche participative inédite : la Fabrique du territoire

Les chiffres de la concertation

11 Mois
de concertation.



> 50
habitants
sélectionnés dans
le panel citoyen.

> + de 3 000
contributions
au total.

> 733
participants
aux ateliers.

Un projet partagé

L'élaboration d'un projet d'agglomération n'est plus le fruit que d'un travail d'experts. La parole des spécialistes est importante, mais elle n'est pas suffisante. De même, les élus qui ont une responsabilité particulière dans la conduite du projet, ne peuvent à eux seuls déterminer les axes sur lesquels doit se construire l'avenir du territoire.

Les agglomérations sont des structures relativement nouvelles, souvent peu connues des habitants : elles ont donc besoin de créer de nouveaux liens avec la population. C'est pourquoi, l'élaboration du projet d'agglomération de Grand Chambéry ne pouvait s'envisager sans une large concertation, préfigurant une mobilisation citoyenne à plus long terme. Cette volonté répond également aux aspirations de plus en plus grandes d'une partie des habitants à participer à la vie démocratique locale et à la nécessité d'expérimenter de nouvelles formes d'engagement citoyen.

L'innovation est souvent le fruit du croisement de regards différents, de perceptions neuves. Cette ouverture, les élus l'ont voulue la plus large possible. Le corollaire en a été, bien entendu, l'écoute et l'accueil de la parole de chacun dans un esprit constructif. Tous les participants ont été légitimes car chacun, responsable socio-économique, habitant, consommateur, touriste, est acteur et usager de notre territoire.

Pour ces raisons, les instances mises en place ont été très ouvertes et ont fait appel à des sensibilités et des personnes aux ressources très diverses.

Les élus ont souhaité faire reposer la démarche sur une concertation importante et innovante avec les habitants, et notamment avec les jeunes. Comment concevoir une vision du territoire à l'horizon 2030 sans que la jeunesse ne soit partie prenante de cette réflexion ?

Cette participation des acteurs et habitants a poursuivi un triple objectif :

- ▣ Mettre en mouvement durablement les acteurs et les habitants du territoire : la réussite de la démarche repose sur une large adhésion au projet.
- ▣ Favoriser l'expression des idées : le succès d'une concertation repose sur le droit à l'expression de chacun et l'engagement que toutes les contributions seront entendues et prises en compte.
- ▣ La capacité à emmener les participants de la démarche au-delà de leur quotidien : la construction d'une vision à long terme impose une dimension prospective qui n'est pas forcément facile à appréhender dans un monde en mouvement. Et pourtant, c'est bien parce que les évolutions sont rapides qu'il faut voir loin.

7 grands enjeux, des milliers d'idées...

Le dispositif de concertation s'est décliné sous différentes formes permettant la création d'espaces de débat adaptés à chacun des publics autour de 7 grands enjeux :

- ▮ **Économie 2.0** : accompagner les mutations économiques pour créer les emplois de demain.
- ▮ **Vivre ensemble** : renforcer la cohésion sociale et accompagner les fragilités.
- ▮ **Métropole ouverte** : préserver notre identité locale dans un monde global et inscrire l'agglomération dans la dynamique des territoires voisins.
- ▮ **Génération Z** : préparer l'agglomération pour et avec les jeunes générations.
- ▮ **Territoire durable** : préserver l'environnement, le cadre de vie et préparer la transition énergétique.
- ▮ **Bien vieillir** : anticiper les besoins croissants d'une population qui vieillit et la place des séniors dans la société.
- ▮ **Tous connectés !** : organiser les mobilités de demain et développer les réseaux et usages numériques.

Un **panel citoyen de 50 personnes** a été constitué afin de représenter le plus parfaitement possible la sociologie de l'agglomération. Grand Chambéry souhaitait pouvoir impliquer les citoyens du territoire sur le devenir et le fonctionnement de l'agglomération. Pour aller plus loin que les dispositifs habituels de concertation et utilisant les méthodes classiques de sélection, l'agglomération a travaillé avec 50 citoyens venant des communes qui composent l'agglomération pour créer un collectif de réflexion. Lors de cinq demi-journées, ils se sont donc prêtés à l'exercice, ont phosphoré et produit un avis citoyen riche et détaillé.

Les **ateliers de la Fabrique**, organisés sous la forme de « Word café », étaient, avant tout, destinés à l'expression des habitants auxquels se sont joints acteurs socio-professionnels et élus. De très nombreuses réflexions et propositions ont été émises dans le cadre de ces ateliers.



7 ateliers

ouverts à tous,

1 atelier agents,
1 atelier élus.

> 40
séances
de créativité
dans le cadre
des chantiers.

> 150
participants
aux 15 chantiers.

> 9
conférences-flash.

> 132
jours
de présentation
de l'exposition.

Un **atelier spécifique pour les 700 élus** de l'agglomération et de ses communes a été organisé. Du fait de leurs fonctions au sein des collectivités et de leurs relations privilégiées avec les habitants, ils disposent d'une connaissance des besoins de la population et construisent, au jour le jour, les réponses attendues au sein de leurs collectivités. Les élus sont les garants de la cohésion sociale et de la cohérence territoriale de l'agglomération mais également de ses conditions de développement et d'aménagement.

Un **atelier spécifique aux agents** de l'agglomération et de ses communes a été proposé. Les agents des collectivités de Grand Chambéry et des communes qui la composent sont les premiers, au quotidien, à porter les missions de leurs collectivités. Dans leurs relations avec les usagers et les acteurs socio-professionnels, ils perçoivent leurs besoins et leurs évolutions. Ils sont donc naturellement partie-prenante de la démarche. Et ils porteront d'autant mieux le projet et sa mise en œuvre qu'ils en auront été acteurs.

Les **chantiers de la Fabrique**, organisés sous la forme de 2 à 4 séances de créativité, ont réuni, sous l'animation d'un chef de file, les acteurs socio-professionnels de l'agglomération autour d'une quinzaine de thématiques telles que la culture, le numérique, l'agriculture, le développement économique, les personnes âgées, les jeunes...

Un **site internet et des réseaux sociaux** ont été développés. L'agglomération s'est appuyée sur l'interactivité des outils numériques (site internet, comptes Facebook et Twitter) pour diffuser largement l'information sur la démarche, sur les temps de débats mais également pour recueillir des contributions des habitants via des murs d'expression et des sondages en ligne ou rendre compte des productions (sous forme vidéo ou littérale).

www.lafabriqueterritoire.fr



> 35
murs d'expression thématiques.

> 450
personnes à la soirée d'ouverture
et de présentation en juin 2016.

> 400
personnes à la soirée de bilan
de la concertation en juillet 2017.

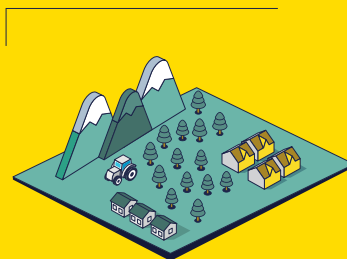
IMAGINER

agglom2030

La synthèse des orientations

Un périmètre étendu

À l'heure des réformes territoriales successives, du regroupement des régions, de la création de communes nouvelles et de la fusion entre intercommunalités, la question de la pertinence des périmètres géographiques se pose avec encore plus d'acuité. L'échelle pertinente restera-t-elle demain celle que nous connaissons aujourd'hui ? Devrons-nous repenser notre territoire d'action, pour aller plus loin, en s'alliant avec d'autres collectivités ? Cette question, qui a largement alimenté les débats au cours de la phase de bouillonnement d'idées, ouvre clairement sur **l'opportunité de créer une grande agglomération Grand Chambéry - Grand Lac**, fondée sur le "bassin de vie naturel" des habitants de notre territoire, même si cette idée rencontre des réticences. Métropole Savoie aura la responsabilité d'organiser les transports sur son périmètre. Depuis le 1^{er} janvier 2017 l'agglomération s'est élargie au cœur du massif des Bauges. Ce massif a su préserver et promouvoir ses spécificités patrimoniales et humaines notamment par la création du Parc naturel régional des Bauges. L'enjeu du projet d'agglomération consiste maintenant, au sein d'un même ensemble institutionnel, à renforcer les complémentarités et les synergies entre nos deux espaces de vallée et de montagne. Le cœur du massif des Bauges constitue en lui-même un centre de vie, le conforter doit faire partie de nos objectifs. La question des communes nouvelles (fusion de communes) par logique de fonctionnement territorial apparaît d'actualité.



L'opportunité de créer une grande agglomération Grand Chambéry - Grand Lac, fondée sur le "bassin de vie naturel" des habitants de notre territoire.

De nouvelles compétences

L'élaboration du projet d'agglomération questionne également la relation entre les collectivités membres de Grand Chambéry, c'est-à-dire les communes et l'agglomération. Si la Cité des Ducs porte les grands équipements et les services de centralité nécessaires au fonctionnement de toute l'agglomération, les communes de la première couronne et celles plus rurales apportent proximité et attractivité résidentielle. La complémentarité est évidente. Dans quel cadre doit-elle se développer ? L'agglomération à l'horizon 2030 doit-elle envisager la prise de **nouvelles compétences**, comme la culture, le sport, les services à la personne ? Des questions qui interrogent notre organisation territoriale, pour qu'elle accompagne efficacement l'action de l'agglomération et qu'elle soit la mieux adaptée possible aux attentes des citoyens. Il s'agit également de développer des liens de proximité entre Grand Chambéry et ses habitants.

Une agglomération ouverte

Ce projet d'agglomération doit aussi être **un projet ouvert aux territoires voisins**, partenaires naturels au sein d'un même bassin de vie. Dans un contexte de mondialisation accrue, la coopération est vitale pour les citoyens, pour qui les limites administratives n'existent pas, comme pour les entreprises, afin de favoriser un développement économique encore plus dynamique. La question du périmètre élargi conduit aussi à interroger **la relation qui existe entre notre agglomération et ses territoires de proximité** : Grand Lac, Cœur de Savoie, l'Avant-Pays savoyard, les massifs des Bauges et de la Chartreuse... Comment lier des coopérations fructueuses et adaptées avec chacun de ces territoires, comment rendre utiles ces relations ? Réfléchir ensemble au territoire de demain, c'est préparer le grand rendez-vous du pôle métropolitain du Grand Annecy - Grand Chambéry.



L'accessibilité de l'agglomération sert son rayonnement et la mobilité renforce le lien social au sein de notre espace de vie.

Notre position géographique est un atout. À 45 minutes de deux aéroports internationaux, nous sommes surtout un carrefour alpin de l'Europe, point focal de quatre métropoles : Genève, Lyon, Grenoble et Turin. Le Lyon-Turin, pour lequel le fret doit être la priorité (sans oublier pour autant la dimension voyageur) incarne ce positionnement stratégique et le renforce puisqu'il sera facteur d'attractivité. Nous devons nous saisir de cette question du positionnement de notre agglomération pour en faire un levier de développement encore plus structurant.

Une agglomération à taille humaine

Notre territoire bénéficie d'un cadre de vie très privilégié : **lac et montagnes, espaces ruraux et urbains**. Notre atout : être une agglomération à taille humaine. Disposer de tous les avantages d'une métropole sans en avoir les inconvénients, c'est une chance qu'il nous faut préserver. Notre territoire est contraint géographiquement ce qui nous impose une exigence d'équilibre **entre dynamisme économique, logement/espaces de vie et espaces naturels / espaces agricoles**.

Une agglomération mobile et connectée

L'ouverture au monde et l'accès aux pôles de développement européens et régionaux sont une nécessité. La mobilité s'invite et s'impose comme un facteur majeur du développement et de la qualité de vie de l'agglomération. Nous devons amplifier l'ambition et l'innovation pour une mobilité alternative à la voiture individuelle. À nous **d'innover** avec le transport par câble et le développement d'une mobilité "numérique", de **favoriser les modes doux, les modes alternatifs** (auto-partage, covoiturage) comme les transports en commun. L'offre doit être adaptée aux besoins de **tous les publics, particuliers comme entreprises**. La mobilité concerne également **l'ouverture vers les territoires voisins et principalement sur l'axe ferroviaire cadencé Annecy-Aix-les-Bains-Chambéry-Montmélián-Grenoble**. L'accessibilité de l'agglomération sert son rayonnement et la mobilité renforce le lien social au sein de notre espace de vie.

Une agglomération innovante

Notre territoire a besoin d'activité et d'emplois. Située au cœur d'un espace économique de premier plan national et même européen, Grand Chambéry bénéficie d'une situation très privilégiée. Encore faut-il que nous soyons porteurs d'une véritable stratégie, que nous sachions accompagner les grandes mutations de l'économie. **Nous aurons à soutenir l'évolution de notre tissu industriel traditionnel qui a su traverser les grandes crises récentes et s'adapter au contexte concurrentiel de plus en plus fort**. Nous devons confirmer le choix déjà engagé d'une **spécialisation sur des secteurs stratégiques** qui nous différencie : les énergies renouvelables, le numérique, l'aménagement et l'équipement de la montagne, l'outdoor, le tourisme, l'agro-alimentaire par exemple. Il nous faudra résolument nous engager encore plus fortement dans la numérisation de l'économie et le secteur du digital. De part son positionnement notre section du Sillon Alpin doit être l'espace naturel d'accueil et de développement des startups inventant l'économie de demain.

Mais l'économie c'est aussi une question d'activités et d'emplois locaux. Le **développement de l'économie sociale et solidaire** de notre territoire fait partie de cette dimension locale qui œuvre à l'utilité sociale et contribue à la création de relations plus étroites entre habitants et acteurs locaux. Il nous faudra soutenir cette grande richesse de projets portés par les entreprises et les associations.

L'agglomération dispose également pour son développement d'un atout majeur : son potentiel touristique. La diversité des terroirs, des ressources naturelles et patrimoniales, des activités outdoor estivales et hivernales (entre lac et montagne), le tourisme culturel, de santé et de bien-être ou encore le tourisme d'affaires sont autant de voies de développement possibles et complémentaires. Elles doivent contribuer à faire du territoire une véritable destination touristique en toute saison.

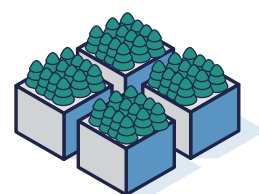
Une agglomération de la connaissance

Disposer sur notre territoire d'une université, d'établissements d'enseignement supérieur, de centres de formation et de recherche aux nombreux cursus professionnels reconnus, est une véritable opportunité. Faire de cette offre de formation un levier du développement de nos entreprises et de nos activités est un objectif qu'il nous faut poursuivre. C'est notamment le **partenariat avec l'Université Savoie Mont Blanc** et tous les organismes d'enseignement supérieur **qu'il nous faudra renforcer à l'échelle des deux Savoie**. Le dynamisme de notre offre de formation pourra être un facteur de différenciation vis-à-vis d'autres agglomérations. La formation est essentielle pour accompagner les évolutions de la société et du monde du travail en créant des formations spécifiques adaptées aux besoins locaux et aux secteurs économiques d'avenir que nous avons ciblés.

Une agglomération responsable et durable

Comment penser 2030 sans préserver la qualité de nos ressources : l'eau, l'air, l'environnement ? Nous devons concevoir nos objectifs de développement de façon plus vertueuse, moins consommatrice de ressources, moins impactante pour notre environnement. Penser l'agglomération de demain, c'est **construire un développement plus responsable** dans la voie de la **transition énergétique, de l'économie circulaire**, de la préservation de nos espaces naturels, agricoles et forestiers et d'une meilleure adaptation au changement climatique.

Cette voie est une nécessité en même temps qu'elle représente une réelle opportunité pour la vitalité, la création d'emplois et l'attractivité de notre territoire. Depuis de nombreuses années, notre agglomération est une **terre d'innovation en matière de développement durable**, dont l'Institut National de l'Énergie Solaire est le témoin le plus emblématique. D'autres initiatives d'ampleur ont été lancées : les démarches Territoire à Énergie Positive et Zéro déchet Zéro gaspillage, le Plan Local pour la Qualité de l'Air (PLQA), le Schéma de cohérence territoriale, le Plan Climat Air-Énergie Territorial (PCAET), la charte forestière et le schéma agricole avec le développement des circuits courts...



*Penser
l'agglomération
de demain,
c'est construire
un développement
plus responsable
dans la voie
de la transition
énergétique,
de l'économie
circulaire,
de la préservation
de nos espaces
naturels, agricoles
et forestiers...*

*Grand Chambéry,
c'est aujourd'hui
plus de 130 000
habitants
qui partagent
un même espace
de vie.*

Notre territoire doit continuer à anticiper ce que seront les énergies nouvelles. C'est le cas à travers l'expérimentation « B'Eeau Lac » et Zero Emission Valley au profit du développement de la filière hydrogène énergie.

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal Habitat et Déplacement (PLUi HD) mené conjointement à l'élaboration du Projet d'agglomération permet de confirmer ces orientations ambitieuses en faveur d'un développement équilibré, d'un aménagement innovant, durable et de qualité. Il anticipe ce que sera le SCOT.

Cet équilibre du développement, respectueux des ressources et du cadre de vie, doit être plus encore, à l'avenir, un marqueur permanent de notre action.

Une agglomération inclusive

Grand Chambéry, c'est aujourd'hui plus de 137 000 habitants qui partagent un même espace de vie. Nous devrions être 23 000 de plus en 2030 : un défi pour notre agglomération. Aujourd'hui, le vivre-ensemble est parfois mis à l'épreuve : individualisme, insécurité, disparités de richesses et d'accès à l'emploi, au logement et aux services, exclusion, discrimination, isolement et cloisonnement entre les générations... Nous devons redoubler d'efforts et d'idées pour créer les conditions du vivre ensemble de demain.

Imaginer une offre de logements nouvelle et adaptée à la diversité de nos besoins actuels et futurs : nos modes de vie évoluent et nous poussent à concevoir de nouvelles formes d'habitat. Il nous faudra trouver des idées nouvelles comme des logements modulables ou adaptables aux différentes étapes de la vie.

Faciliter l'accès au logement : si la diversité de l'offre de logement est un enjeu, son accessibilité l'est tout autant. Parmi d'autres facteurs, le prix de l'énergie joue un rôle central. La rénovation des bâtiments énergivores et la construction de bâtiments économes en énergie sont des leviers indispensables sur lesquels nous devons agir. La diversification des sources d'énergie constituera l'un de nos atouts.

Concevoir un urbanisme à visage humain, c'est-à-dire un aménagement urbain qui favorisera le vivre ensemble et qui contribuera à créer des espaces de vie, des espaces publics animés et accessibles à tous. La densification urbaine, nécessaire pour stopper la consommation foncière, devra être harmonieusement articulée aux composantes de l'espace urbain : les espaces verts, les services de proximité, les services de mobilité, les espaces d'activités... Autant que nous pourrons le faire, il faudra reconstruire la ville sur la ville et organiser un développement de l'habitat dans l'espace rural qui permette d'accueillir de nouvelles activités et de conforter le lien social.

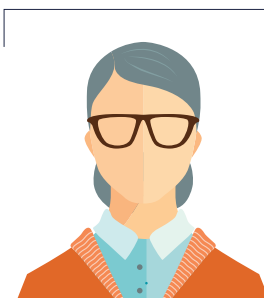
Favoriser les initiatives et la participation citoyenne : la cohésion sociale est également une question d'implication des habitants, des citoyens dans la vie de leur territoire. Favoriser l'initiative qui contribue à la mobilisation des populations les plus fragiles, solliciter le regard et la contribution des habitants aux projets du territoire et finalement mieux produire ensemble les changements dont notre agglomération a besoin, sont autant d'objectifs qu'il nous faudra poursuivre.

Intégrer les séniors dans les mutations de notre société : si la question de la place des séniors dans notre agglomération se pose dès aujourd'hui, qu'en sera-t-il lorsqu'en 2030, 30% des habitants de l'agglomération auront plus de 60 ans ? Une société de plus en plus numérisée, le besoin accru de services liés à la santé et à la dépendance, les ruptures dans le parcours de vie des personnes âgées et le souhait de se maintenir à domicile, sont autant d'évolutions de notre société pour lesquelles nous avons à définir nos propres réponses pour le territoire. Il ne faut pas les concevoir uniquement pour les séniors, mais bien pour l'ensemble de la société, en jouant notamment sur le renforcement de la solidarité et des liens entre les générations.

Promouvoir l'insertion économique : le contexte économique nécessite une forte capacité d'adaptation individuelle et collective. Mais nous ne sommes pas tous égaux face aux évolutions de l'emploi et des métiers. La diversité des parcours professionnels est une nécessité et il est de notre responsabilité collective de les proposer, que ce soit dans l'entreprise ou dans des structures relevant de l'Économie Sociale et Solidaire.

Renforcer l'accès à la culture : la culture est un formidable vecteur de développement personnel et de lien social. Mais pour cela, elle doit être accessible dans tous les sens du terme : physiquement, économiquement, géographiquement et dans la diversité de ses contenus. Elle sera d'autant plus accessible qu'elle sera proposée dans un cadre d'ouverture et de mixité des publics. Enfin, le lien social trouvera également sa pleine expression dans la création et la vie culturelle portée par les habitants eux-mêmes.

S'assurer d'un niveau d'accès aux services équitable pour tous : notre qualité de vie est très dépendante de la présence des services et de leur facilité d'accès. Là aussi nous avons à être vigilants à ce que notre agglomération soit garante du bon accès à ces services. C'est notamment le cas pour les habitants des espaces ruraux ou des quartiers urbains, pour les personnes en situation de handicap ou à mobilité réduite, pour les jeunes en difficulté, pour les personnes éloignées de l'emploi...



Si la question de la place des séniors dans notre agglomération se pose dès aujourd'hui, qu'en sera-t-il lorsqu'en 2030, 30% des habitants de l'agglomération auront plus de 60 ans ?



Conclusion

Nous avons construit ensemble un projet d'agglomération à la fois ancré dans la réalité de notre territoire, conscient de ses forces et de ses faiblesses, en même temps que nous l'avons inscrit dans la modernité des enjeux auxquels nous sommes d'ores et déjà confrontés. Face aux évolutions rapides du monde, nous n'avons plus le temps de tergiverser. Il nous faut faire des choix forts : les nouvelles mobilités, la préservation de l'environnement et de nos ressources, la transition énergétique, un développement économique responsable, l'ouverture au monde et la connectivité du territoire sont les champs d'avenir dans lesquels nous voulons investir. Grand Chambéry doit pouvoir relever ces défis et bâtir un territoire où l'ensemble de ses citoyens peut trouver sa place et s'apanouir.

<<
*Pour cela, il nous faut innover et expérimenter.
 Donner à chacun, jeune, adulte, sénior, sa chance pour s'épanouir
 et trouver sa place pour construire, jour après jour,
 une agglomération où il fait bon vivre.*
>>

Les grandes orientations

Enjeu

01

Vivre Ensemble



Enjeu

01

**Vivre
ensemble**

Une agglomération plus forte parce que plus solidaire

L'allongement de la durée de vie et le vieillissement de la population nous invitent à apporter de nouvelles réponses aux difficultés du grand âge, à la maladie, au handicap, à la dépendance et à la solitude qui accompagne trop souvent ces situations. Par ailleurs, des fragilités individuelles et collectives (précarité, insécurité, discriminations, chômage) continuent à interroger notre modèle social et la place que nous faisons aux plus vulnérables d'entre nous. La solidarité publique, celle de l'État et des collectivités territoriales s'exerce à la mesure des moyens disponibles, relayée par les initiatives innovantes d'entreprises ou d'associations engagées et soutenues par des volontaires mobilisés, dans un pays qui compte près de 20 millions de bénévoles. Ces dispositifs dessinent-ils un projet de société partagé ? Comment et jusqu'où organiser, sur notre territoire, les actions de formation, d'insertion, de logement, de santé, d'accès au sport et à la culture ou de tranquillité publique qui permettent de construire un "vivre ensemble" plus harmonieux dans lequel chacun puisse trouver sa place ?

Les idées phares

- >> Créer une trame verte au cœur de l'agglomération.
- >> Imaginer de nouveaux types d'habitat : des logements modulables pour chaque étape de la vie.
- >> Proposer une offre/tarifcation unique pour tous les habitants en matière de sport, culture et loisirs.
- >> Un lieu permanent de concertation et de citoyenneté : la Fabrique du territoire.
- >> Donner une chance égale aux jeunes dans leur parcours d'insertion en renforçant les partenariats publics/privés.

[1.1]

Un territoire formé pour réussir

Si l'accompagnement des jeunes vers le monde professionnel est un objectif prioritaire de notre système d'éducation et de formation, il est essentiel de créer des liens encore plus étroits avec les acteurs économiques de notre territoire. Faire connaître la réalité et les potentialités de notre économie locale auprès des jeunes permettra à chacun de faire des choix adaptés et de réussir une insertion professionnelle future.

Objectifs du projet d'agglomération :

- ▮ **L'ouverture du système éducatif sur l'extérieur constitue un objectif largement partagé par le monde de l'éducation, mais doit être encore renforcé.** Il s'agit à la fois :

 - + de développer l'ancrage du système éducatif sur le territoire, en s'appuyant, par exemple, sur les Parcs naturels régionaux (Massif des Bauges et Chartreuse) mais également sur le Cisalpb (Lac du Bourget) pour sensibiliser les jeunes à la connaissance de leur environnement,
 - + de renforcer la mixité sociale entre les établissements d'enseignement à l'échelle de l'agglomération.
- ▮ **Le rapprochement des mondes de l'enseignement, de la formation et de l'entreprise, complémentaire au précédent objectif, doit également être développé :** revalorisation des métiers manuels et artisanaux du territoire auprès des jeunes, promotion de l'alternance et de la formation continue, accès facilité aux stages dans les petites entreprises locales, et plus généralement adaptation de l'offre de formation aux besoins du territoire.
- ▮ **Le soutien à l'insertion et à l'accompagnement personnalisé des jeunes et des moins jeunes vers l'emploi.** De nombreux acteurs sont présents et œuvrent quotidiennement sur l'agglomération pour favoriser l'insertion professionnelle et les reconversions tout au long de la vie. Il convient de continuer à les soutenir et d'amplifier encore ces politiques d'insertion.

À savoir



> **720 acteurs** artistiques et culturels dans l'agglomération.

> **+ de 1 400** manifestations culturelles recensées par an.

> **92** compagnies professionnelles sur le bassin.

> **1^{ère} position** des bassins de vie sportifs en France.

[1.2]

Un développement urbain à visage humain

L'aménagement de l'espace urbain et rural était, jusqu'à présent, le résultat d'une adaptation continue de notre environnement à l'évolution de nos modes de vie. Mais depuis quelques décennies, nous subissons des dysfonctionnements et des impacts qui hypothèquent notre qualité de vie et nous obligent à modifier nos modes de vie. Il nous faut faire des choix sans doute plus radicaux qui nous permettent de mieux anticiper l'évolution et de construire des capacités de résilience face aux mutations à venir. C'est l'ambition du Plan Local d'Urbanisme intercommunal Habitat et Déplacement (PLUi HD), élaboré conjointement avec le projet d'agglomération, qui précise et décline spatialement les orientations en matière d'aménagement et d'urbanisme.

Objectifs du projet d'agglomération :

▮ **Oser un nouveau type d'habitat** : il convient à la fois de choisir un urbanisme plus économe en espace, mais également une offre de logement diversifiée qui permette aux habitants de l'agglomération de réaliser leur parcours résidentiel. De nouvelles formes de logement pourront être proposées : habitat partagé et intergénérationnel, nouveaux logements modulables pour chaque étape de la vie...

Le développement urbain doit également pouvoir concilier les architectures anciennes et récentes et s'intégrer dans une trame verte, à travers des cheminements de parcs et jardins. Ces derniers peuvent être un support privilégié pour renforcer le lien social à l'échelle des quartiers par le développement d'initiatives de types jardins ou vergers partagés : véritables lieux d'échange, de solidarité, de mixité sociale et de créativité, ils permettent également une sensibilisation à une alimentation de qualité.

▮ **Favoriser un développement résidentiel cohérent avec la réalité urbaine et rurale de l'agglomération** : agir sur l'urbanisme, c'est prendre en compte les services et équipements publics, les commerces, les modes de transport et les activités économiques, ainsi que les disponibilités foncières qui existent sur les communes de l'agglomération pour adapter le développement urbain à chacune d'elle. C'est tout l'enjeu du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) qui détermine des objectifs de développement de la ville centre, des communes urbaines, des communes périurbaines, des bourgs et des villages. Au sein de l'agglomération, le massif des Bauges, espace tout aussi fragile que remarquable, devra continuer à accueillir de nouvelles populations tout en régulant cette pression résidentielle, notamment par des formes d'habitat plus concentrées sur les bourgs et les villages.

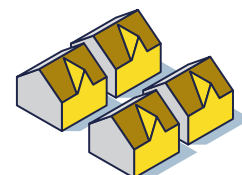
[1.3]

Grand Chambéry, une place pour chacun

Si l'aménagement urbain peut contribuer à améliorer le "vivre ensemble", celui-ci s'appuie principalement sur la vitalité sociale d'un territoire : mixité des populations, renforcement des liens intergénérationnels, diversité des initiatives citoyennes et accompagnement des publics fragilisés. Ce "vivre ensemble" est autant une question d'engagement collectif qu'individuel.

Objectifs du projet d'agglomération :

- ▮ **L'équilibre socio-économique entre territoires urbains et ruraux et la diversité sociale** : cet objectif à l'échelle de l'agglomération doit permettre à la fois d'éviter la ségrégation dans les lieux de vie, dans l'éducation ou dans les services, mais également de répartir de façon harmonieuse les activités humaines et économiques.
- ▮ **La conduite d'une politique de la ville dynamique, inclusive, favorisant le "vivre ensemble" à l'échelle des bassins de vie** : celui de la vallée autour de Chambéry et celui du cœur des Bauges où s'exprime une grande vitalité sociale et culturelle, témoin d'un lien social fort entre ses habitants et acteurs.
- ▮ **Le renforcement de l'accompagnement des jeunes dans leur parcours de vie** de la préadolescence à l'âge adulte sans discontinuité.
- ▮ **L'affirmation de l'identité du territoire à travers ses composantes paysagères, patrimoniales, culturelles et agricoles** : Grand Chambéry est riche de sa diversité avec la vallée, les piémonts et le massif des Bauges, à la fois écrin de la ville et espace de respiration et d'expression des habitants de toute l'agglomération.



Ce "vivre ensemble" est autant une question d'engagement collectif qu'individuel.

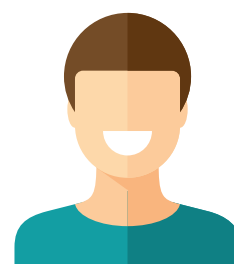
[1.4]

Une bonne santé, cela s'anticipe

Si l'offre de santé est globalement satisfaisante sur le territoire de l'agglomération, une approche plus fine fait apparaître des menaces ou des besoins à venir comme la présence d'une offre suffisante qui permette le maintien à domicile, notamment dans les espaces ruraux. La politique de santé soutenue par l'agglomération et ses communes doit aussi être fondée sur la prévention.

Objectifs du projet d'agglomération :

- ▮ **Le développement d'une offre de santé équitablement répartie sur l'ensemble du territoire** et accessible aux plus jeunes et aux aînés en priorité dans les quartiers plus difficiles et les secteurs ruraux.
- ▮ **La santé sous l'angle de la prévention au travers de l'alimentation, de l'environnement et de l'activité physique** : cet objectif concerne l'ensemble de la population, les bénéfices pour la santé de la pratique régulière d'une activité physique sont avérés, quels que soient l'âge et le sexe. Concernant l'alimentation, les jeunes générations doivent être particulièrement sensibilisées au "bien manger", à la fois pour leur équilibre nutritionnel à une époque importante de leur vie, mais également pour mieux appréhender l'origine des produits alimentaires au travers de l'agriculture du territoire. Il s'agit de rendre chacun acteur de sa santé, responsable et conscient de ses actes, en un mot "consom'acteur".



Les jeunes générations doivent être particulièrement sensibilisées au "bien manger"...

[1.5]

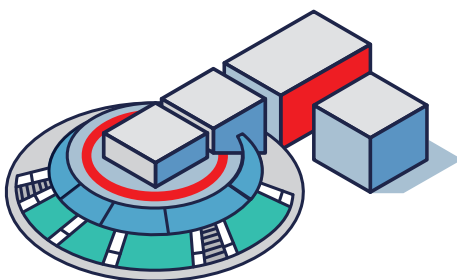
Le sport et la culture au cœur de notre agglomération

La culture et le sport sont de formidables vecteurs d'intégration, de lien social et d'identité collective. Il nous faudra faciliter leur accès et leur pratique dans la diversité et la mixité des publics.

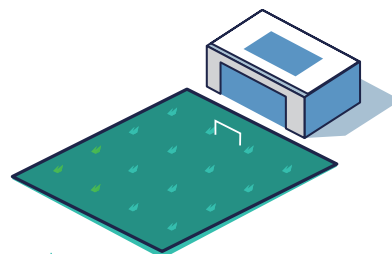
Objectifs du projet d'agglomération :

- ▣ **L'amélioration de l'accès à l'offre culturelle, sportive et de loisirs de l'agglomération** pour tous les habitants, et notamment ceux qui en sont éloignés, peut passer par différents moyens, progressifs dans leur mise en œuvre :
 - + une meilleure coordination des équipements culturels, sportifs et de loisirs, ainsi que de la programmation et des événements,
 - + la création d'un maillage territorial des équipements et la programmation culturelle intégrant le bassin de vie du cœur des Bauges et utilisant les moyens numériques pour en faciliter la diffusion notamment dans les parties plus isolées du territoire de l'agglomération,
 - + des moyens mutualisés entre les associations sportives et culturelles pour leur permettre un égal accès aux équipements,
 - + une tarification unifiée des services et équipements culturels, sportifs et de loisirs pour faciliter leur accès au plus grand nombre,
 - + l'adoption de la compétence intercommunale pleine et entière en matière de sport et de culture.

> 23%
des habitants
de l'agglomération
chambérienne
licenciés dans
un club sportif.



> 340 clubs sportifs
et **31 170** licenciés.



> 57 terrains
de grands jeux
(foot et rugby).

[1.6]

Des habitants-citoyens impliqués dans la vie de l'agglomération

Se sentir concerné par ce qui se passe autour de soi, dans sa ville ou dans son agglomération, ne repose pas uniquement sur les quelques moments où, au travers des élections, le citoyen est appelé à se prononcer. L'aspiration à pouvoir accéder aux informations, à exprimer son point de vue, à s'impliquer, à débattre progresse fortement. La vie associative joue un grand rôle dans ce ciment social dont nos institutions et notre vie quotidienne ont besoin. Ceci est d'autant plus évident pour les territoires montagnards comme le massif des Bauges où les associations jouent un rôle fondamental dans l'organisation de services et la création du lien social et l'expression de la solidarité. L'ouverture et la compréhension mutuelle sont des valeurs qu'il nous faut cultiver.

Objectifs du projet d'agglomération :

- ▮ L'implication des habitants et les croisements des regards entre acteurs dans les projets de l'agglomération.** Elle peut se concrétiser à travers :
 - + l'encouragement et l'élargissement de la participation citoyenne à travers divers outils : consultations locales, interpellation des publics, budgets participatifs par quartier ou commune, appels à projets d'intérêt public, conseils citoyens, chantiers participatifs...
 - + le développement de lieux de rencontre dans les quartiers ou dans les villages (salles communes, jardins partagés, café des bonnes idées...) pour faire émerger questionnements et idées nouvelles,
 - + la création d'un espace d'information et de concertation permanent permettant d'associer les habitants à la conception des projets d'aménagement et de développement territoriaux.

- ▮ L'accompagnement de la vie associative, du bénévolat et des échanges entre habitants.** Différentes actions peuvent être mises en place ou poursuivies :
 - + la mutualisation de moyens entre associations (notamment des lieux de réunions et d'activités) en fonction de leurs domaines de compétences et de leurs échelles d'interventions,
 - + une politique volontaire et lisible de soutien et d'encouragement aux associations et au bénévolat,
 - + le développement de moyens favorisant les initiatives citoyennes : systèmes d'échanges locaux, financements de type épargne locale...

à savoir



> 68 449
logements
sur Grand Chambéry.

> 51%
des ménages
sont propriétaires
de leur résidence
principale sur Grand
Chambéry.

[1.7]

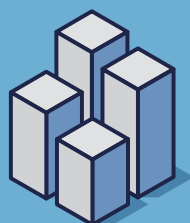
Vivre dans une agglomération

apaisée et sereine

“Vivre ensemble”, c’est également une question de respect des personnes et du cadre de vie à tous les âges de la vie. Évidemment, ces valeurs relèvent avant tout de l’éducation au sein de la famille mais également de l’école, des lieux de formation et d’éducation. Elles seront d’autant plus présentes que la collectivité, dans son ensemble, les fera vivre au quotidien.

Objectifs du projet d’agglomération :

- ▮ **Envisager la sécurité selon une approche globale (préventive, répressive, curative), humaine et équilibrée** : sensibiliser aux comportements civiques dès le plus jeune âge et agir sur le cadre de vie et son aménagement : éclairage, propreté, vidéo-protection, entretien des espaces, diminution de la voiture, renforcement de la sécurité routière sont autant d’actions concourant à cet objectif.
- ▮ **Agir sur la prévention et l’éducation** (au moyen de la médiation dans les établissements scolaires, par exemple) et favoriser le lien social pour assurer la sécurité d’aujourd’hui et de demain.
- ▮ **Renforcer la présence des services publics de proximité** dans les quartiers sensibles.
- ▮ **Développer dès le plus jeune âge des partenariats publics/privés** dans l’aide à l’insertion éducative et professionnelle des jeunes.



14 759

logements sociaux

recensés, en 2015, sur Grand Chambéry,
soit près de 25 % du parc des résidences principales.

Portrait

Un territoire qui doit donner sa chance à tous

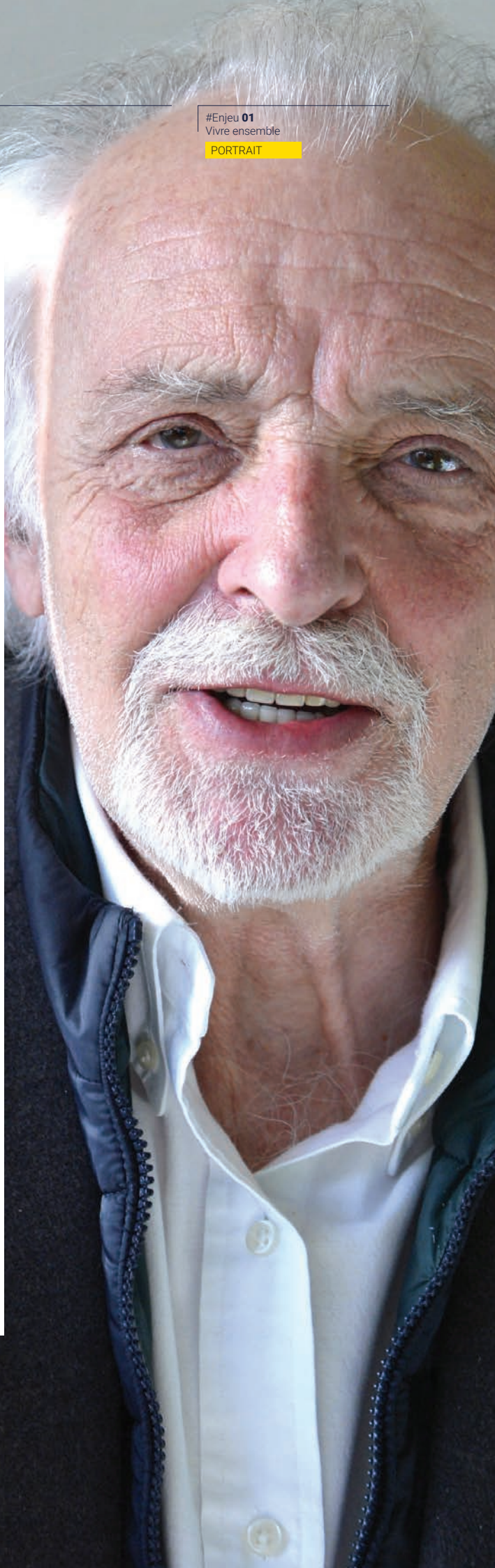
La cohabitation harmonieuse : pour André Payerne, un territoire où le vivre ensemble n'est pas qu'une utopie politique commence par l'acceptation des différences et la capacité de se croiser les uns les autres avec un regard bienveillant. *« Cette définition du vivre ensemble implique que nous sommes tous différents mais que nous devons être capables de nous croiser les uns les autres avec plaisir, en voyant nos différences sans crainte, mais avec ouverture »*. La cohésion sociale implique donc d'accepter les différences mais de partager les mêmes valeurs et de prôner l'égalité des chances. Une vision où la jeunesse occupe une place centrale : *« il est fondamental que la jeunesse soit intégrée ; une jeunesse qui a appris à réfléchir, à s'adapter aux autres, aux évolutions sociétales, en partageant les mêmes valeurs »*.

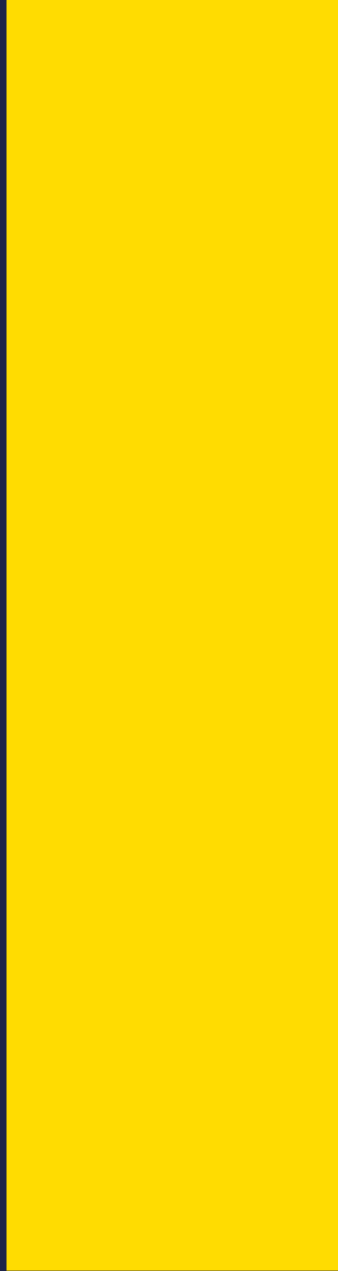
Retraité et cinq fois grand-père, cet ancien entrepreneur dans l'industrie a fait du refus du communautarisme et de la défense des valeurs républicaines son cheval de bataille. Chambérien de cœur, il a créé en 2015 l'association « Ma Chance Moi Aussi », dont il est aujourd'hui Président. Son credo ? Accompagner les familles en difficulté éducative dans les quartiers prioritaires pour faire sortir leurs enfants de la spirale de l'échec scolaire dont ils sont souvent victimes, en offrant à ces derniers une ouverture, via des activités diversifiées, de l'accompagnement aux devoirs, en passant par des activités artistiques et sportives. André Payerne vise un accompagnement de très long terme de centaines d'enfants à partir de cinq ans : *« nos objectifs sont de leur faire intégrer les valeurs républicaines et de développer leur confiance en eux, de s'ouvrir aux autres pour être adaptés à un monde globalisé »*.

Pour lutter contre ces exclusions et ces inégalités, l'agglomération de Chambéry a toutes les cartes en main : *« l'atout majeur est la qualité de l'environnement exceptionnel, qui constitue un plus. Sur le plan économique, avec un taux de chômage en dessous du niveau national, la Savoie a de vrais atouts qui permettent d'engager des actions. Mais il ne faut pas laisser de côté les moins favorisés, ce qui aurait pour corollaire de creuser les inégalités »*.

André Payerne

Président de l'association
Ma Chance, Moi Aussi





Les grandes orientations

Enjeu

02

**Bien
vieillir**



Enjeu

02

**Bien
vieillir**

Se préparer au grand âge, quand on est encore jeune.

En 2030, 1 Français sur 3 aura plus de 60 ans. Grâce à la précocité des diagnostics et aux progrès de la médecine, l'espérance de vie augmente d'un trimestre par an, posant à chacun d'entre nous la question du "bien vieillir". Le grand âge est un enjeu sociétal majeur, d'abord en termes de qualité de vie pour les personnes en perte d'autonomie, mais également en termes d'équilibre financier pour nos systèmes de protection. Là aussi, il faut s'adapter pour aménager les logements, développer les soins et services à domicile, assurer un meilleur lien entre générations, et donner à nos aînés toujours plus actifs, toute leur place dans notre société. Ces enjeux sont d'autant plus importants que les bassins de vie sont plus isolés comme le cœur du massif des Bauges.

Les idées phares

>> Grand Chambéry, une métropole aidante.

>> Une maison de répit au bénéfice des personnes dépendantes et de leurs proches aidants.

>> Des lieux d'habitat et de vie "intermédiaires" entre domicile et établissement médicalisé.

>> L'expérimentation et développement de l'e-santé à domicile.

[2.1]

Des services et un habitat évolutifs

Notre agglomération doit être solidaire de toutes ses générations. Pour son équilibre et son développement, elle doit pouvoir compter sur toutes ses composantes qui ont chacune une réelle richesse humaine à apporter. Le 3^{ème} et le 4^{ème} âge sont une de ses composantes. Dans chacune de ses actions, notre territoire doit faire toute sa place aux anciens.

Objectifs du projet d'agglomération :

- ▮ L'adaptation du territoire aux personnes en perte d'autonomie** : cet objectif renvoie à l'enjeu de l'accessibilité des lieux, équipements et services publics, des transports... pour tous les publics : les personnes âgées, les personnes handicapées mais également malades ou accidentées, les femmes enceintes et les familles avec des poussettes, les voyageurs encombrés de bagages... Si la loi du 11 février 2005 prévoit notamment que tout établissement recevant du public doit désormais être accessible à tous, prendre en compte l'accessibilité et, plus généralement, les comforts d'usage, permet de créer ou d'améliorer une offre afin qu'elle corresponde mieux aux aptitudes des usagers. La participation des usagers concernés à la conception des programmes d'habitat et d'aménagement des espaces publics est alors un plus.
- ▮ La création d'habitat répondant aux différentes étapes de la vie** : de nouveaux types de logements adaptés, innovants, alternatifs ou encore intergénérationnels pour les personnes âgées notamment, apparaissent en France et sur l'agglomération chambérienne : colocations, petits immeubles à proximité des services ou intégrant des services (type résidences-services), habitat intergénérationnel... constituent une nouvelle offre d'habitat "intermédiaire", entre domicile et établissement médicalisé. Cependant, pour répondre au vieillissement de la population, le nombre de places en établissements médicalisés devra constamment évoluer pour faire face au vieillissement de la population.
- ▮ La place des seniors confortée dans la vie de l'agglomération** : cela concerne à la fois l'accès à la culture, aux sports et loisirs, et plus généralement à l'implication dans la vie associative, démocratique, ou encore la vie scolaire pour développer les relations intergénérationnelles. C'est également mieux communiquer sur l'offre de services et d'équipements auxquels ils peuvent accéder.

À savoir



> 9,4%
de personnes âgées
de plus de 75 ans
dans la population
de Grand Chambéry,
soit **12 208**
personnes.

> +3,1% par an
de la population
des 60/74 ans,
la tranche d'âge
qui croît le plus
rapidement.

> Près de 30%
de la population aura
plus de 60 ans sur
le territoire comme
au niveau national
contre près de 25%
aujourd'hui au niveau
national et territorial.

[2.2]

Accompagner la perte d'autonomie et aider les aidants

Le grand âge peut être synonyme d'isolement, de déracinement et parfois de déshumanisation. Si la dépendance demeure un enjeu fort en termes de soins, de coût et d'équilibre du système de santé, elle renvoie également à la question du rôle de la famille et plus spécifiquement celui des proches aidants.

Objectifs du projet d'agglomération :

- ▮ **L'accompagnement des personnes âgées lors des ruptures dans le parcours de vie.**
- ▮ **L'autonomie des personnes âgées dans le cadre du maintien à domicile :** cela passe par l'adaptation du logement et le développement des services (mobilité, médiation culturelle, accompagnement numérique) et la formation des personnels intervenants.
- ▮ **Le soutien aux proches aidants** de personnes dépendantes ou malades en proposant des lieux de répit et des services de soutien et d'accompagnement.
- ▮ **Le renforcement de la solidarité** et du lien entre les générations.



+de 50 centenaires

sur le territoire de Grand Chambéry.
Aujourd'hui en France, selon l'INED, il y a **21 000 centenaires** contre seulement 100 en 1900.

86,6 ans

d'espérance de vie pour les femmes (à la naissance en 2014) en Savoie ; elle est de 85,8 ans au niveau régional et de 85,4 ans en France.

80,2 ans

d'espérance de vie pour les hommes (à la naissance en 2014) en Savoie ; elle est de 80,1 ans au niveau régional et de 79,2 ans en France.

[2.3]

Un meilleur accès à la prévention et aux soins pour les aînés

Bien vieillir est et sera encore plus une question de prévention. C'est un enjeu de société auquel nous sommes tous appelés à apporter notre contribution. L'agglomération souhaite être un acteur engagé de cette prévention. Néanmoins, les besoins sanitaires vont augmenter. La qualité de vie de nos aînés passera par le développement d'un certain niveau de médicalisation à domicile, corollaire du "virage ambulatoire" amorcé depuis une quinzaine d'années.

Objectifs du projet d'agglomération :

- ▮ **Le développement de la prévention et de l'information en matière de santé.**
- ▮ **L'amélioration de l'accès des personnes âgées aux services de santé et la promotion de la médicalisation à domicile :** expérimentation et développement de l'e-santé (utilisation des services du numérique et outils de transmission, de gestion et de partage d'informations numérisées au bénéfice tant des pratiques médicales, médico-sociales que des usagers) et des services plus traditionnels (services de soins infirmiers à domicile, hospitalisation à domicile...).



90%

des seniors

souhaitent vivre le plus longtemps possible à leur domicile, même s'ils doivent pour cela avoir besoin d'assistance.

[2.4]

Bâtir une métropole aidante

Aujourd'hui, en France, 9 millions de personnes apportent de l'aide à un proche dépendant en raison de la maladie, du handicap ou du grand âge. Les « aidants » sont de plus en plus nombreux, ils sont aujourd'hui mieux reconnus et bénéficient progressivement de nouveaux droits.

Une multitude d'initiatives se développent pour structurer et accompagner ces acteurs devenus indispensables à l'équilibre de notre système de santé puisqu'ils permettent le maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie.

Face à un système de santé onéreux et souvent inégal, face au besoin croissant de répit et d'accompagnement des aidants, face au vieillissement de la population (200 000 centenaires à horizon 2060), il est nécessaire que l'ensemble de ces acteurs et de ces initiatives soit coordonné pour une meilleure efficacité et une plus grande visibilité. Grand Chambéry souhaite s'engager dans cette démarche et devenir une "métropole aidante" pour mieux accompagner les 17 000 aidants de son territoire.

Objectifs du projet d'agglomération :

- ▮ **L'ouverture et l'animation d'un lieu physique,** véritable bouquet de service de toutes les offres d'accueil temporaire, d'accompagnement, de soutien ou de formation pour les aidants sans oublier un volet "numérique" afin de démocratiser les services,
- ▮ **Inciter à une labellisation des offres** afin de garantir la qualité du service et favoriser la confiance des familles.

21,1

milliards d'euros

consacrés à la dépendance dont

11 milliards pour le financement des soins, **5,3 milliards** au titre de l'allocation personnalisée à l'autonomie (APA) et **2,1 milliards d'euros** pour l'hébergement.

6%

des logements

sont adaptés à la vie quotidienne de personnes en perte d'autonomie.



4,3 millions

de personnes aident
régulièrement un de leurs aînés.

Parmi elles, **2,8 millions**

apportent une aide à la vie quotidienne
à une personne âgée vivant à domicile.



85 ans

c'est l'âge moyen

d'entrée en EHPAD en France aujourd'hui
contre **82 ans** en 1994.

350 000 emplois

pourraient être créés dans
le secteur de la Silver économie
d'ici 2020.



97%

des français

disent avoir déjà
participé à une
activité de solidarité
intergénérationnelle
dont **82%** y participent
actuellement.



2,8%

des nouveaux retraités

reprennent une activité salariée,
chiffre en augmentation constante.



72%

des plus de 70 ans

sont inquiets face à la perspective d'une
dématérialisation des démarches administratives.

Interview

Pourquoi le vieillissement de la population est-il devenu un enjeu si important ?

D'abord pour des raisons démographiques : la France compte 6 millions de personnes de plus de 75 ans, dont 1,3 millions sont dépendantes. La moitié, environ 600 000 personnes, vit en institution. Notre pays alloue 24 milliards d'euros au financement de la dépendance, soit environ 1% de la richesse nationale.

D'après l'INSEE, le nombre de personnes de plus de 75 ans va augmenter de plus de 70% d'ici 2060 et la France comptera alors probablement 200 000 centenaires. Comment allons nous accompagner cette évolution ? Quelle place voulons-nous faire à nos anciens dans notre société ? Quelle part de la solidarité nationale accepterons-nous d'y consacrer ? C'est un enjeu inédit, à la fois en termes de santé et de solidarité à l'égard des personnes fragilisées, mais aussi de choix politiques et de priorités budgétaires.

Comment répondre à ces besoins croissants ?

Au-delà des statistiques de population et des dépenses de santé, c'est d'abord la question de la dignité et de la volonté des personnes qui nous est posée, et nous savons que les personnes âgées souhaitent majoritairement vivre et finir leur vie à domicile. De fait, elles entrent en EHPAD de plus en plus tard, en moyenne à 84 ans, avec une médicalisation de plus en plus importante et une durée de séjour de plus en plus courte, autour de 36 mois.

Les établissements médicalisés sont donc nécessaires lorsque la maladie ou le niveau de dépendance l'imposent. Mais ils ne doivent pas être la seule alternative au domicile pour les personnes âgées en perte d'autonomie. Du reste, notre système de santé ne pourrait sans doute pas financer la création de centaines de milliers de places supplémentaires en EHPAD, alors que le manque de moyens génère parfois des situations de souffrance voire de maltraitance dans les établissements existants. Il faut donc plus largement repenser l'accompagnement du grand âge et de la fin de vie, autour de nouvelles approches.

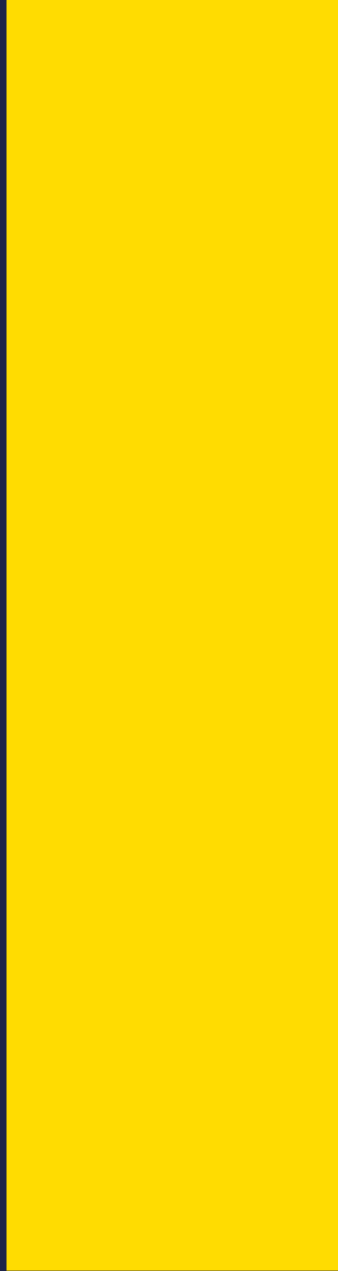
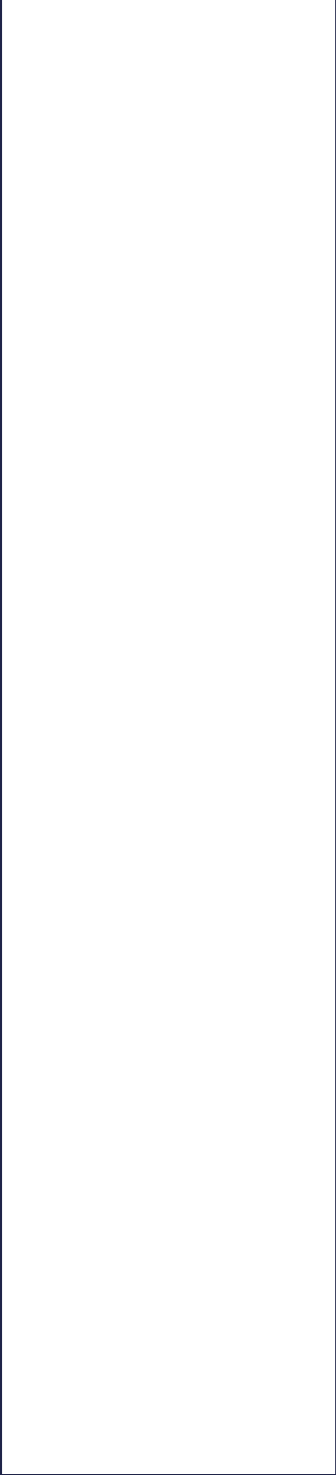
Quelles pourraient être ces nouvelles approches ?

Un enjeu essentiel pour les prochaines décennies sera d'accompagner le temps long de la dépendance au domicile. Il faudra innover dans les services de soins, de veille et de présence auprès des personnes âgées, qui ont besoin d'être mieux accompagnées à l'heure où les solidarités familiales traditionnelles ne peuvent plus être mobilisées comme par le passé. Il faudra également soutenir les proches aidants qui sont des acteurs clés du système de santé, et leur permettre de prendre des temps de répit pour souffler et soutenir plus sereinement leurs proches en perte d'autonomie.

Enfin il faudra créer de nouvelles offres de logement en milieu ordinaire, entre domicile et établissement médicalisé : petites résidences avec services, habitat partagé ou intergénérationnel, etc. Un immense défi à relever pour apporter aux plus vulnérables non seulement le soin, mais le "prendre soin", avec l'objectif de vivre dignement jusqu'au bout de la vie.

Henri de Rohan-Chabot
Fondateur et Délégué général
de la Fondation France Répit





Les grandes orientations

Enjeu

03

Génération Z



Enjeu

03

Génération
Z

Construisez avec nous votre agglomération !

Nés à partir de 1995, après la chute du mur de Berlin, baignant dans la mondialisation et les réseaux sociaux, les jeunes de la "génération Z" sont décrits par les sociologues comme étant très curieux, lucides et informés sans être désabusés. "Digital natives", ils ont grandi avec Internet et sont donc ultra-connectés, exigeants, étudiants pour toujours et entrepreneurs de leur propre destin.

Les modes de vie de ces jeunes générations imposent d'anticiper et parfois de transformer l'offre de formation, le management des entreprises, les modes de déplacement, le rapport à la citoyenneté, et bien d'autres aspects de la vie quotidienne, pour que la génération aux portes de l'emploi et des responsabilités trouve sur le territoire les conditions d'un véritable épanouissement.

Les idées phares

- >> La généralisation du dispositif "Erasmus" à partir du collège.
- >> Le développement de nouveaux lieux de création et de diffusion culturelle au cœur de l'agglomération.
- >> Développer les formations en adéquation avec les besoins de l'économie locale.
- >> Libérer l'esprit d'initiative et l'entrepreneuriat de tous les jeunes : collégiens, lycéens ou étudiants, issus des campus, des centres villes ou des quartiers.
- >> L'agglomération : lieu d'accueil et d'émergence des startups inventant l'économie de demain.

[3.1]

Des logements et des services pour vous

La jeune génération est aujourd'hui mobile et connectée. Pleinement consciente de son empreinte écologique, elle recherche des solutions à moindre impact environnemental et financier, mais également génératrices de lien social.

Objectifs du projet d'agglomération :

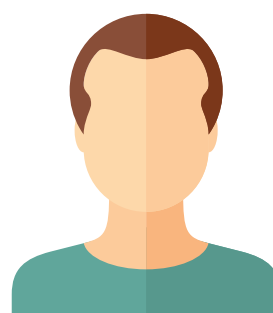
- ▮ **L'accès des jeunes à l'offre de logement.** Les attentes de la jeunesse évoluent. L'agglomération doit pouvoir proposer un panel de logements adaptés et faciliter leurs accès. Le développement de la colocation et de l'habitat intergénérationnel, avec un objectif de maîtrise des conditions économiques d'accès, doit être soutenu.
- ▮ **Des transports alternatifs à la voiture individuelle.** Des solutions adaptées à l'aspiration et aux modes de vie des jeunes doivent être mises en œuvre : le développement du covoiturage, les modes doux (piétons et vélos), une offre de transports accessible financièrement et des amplitudes horaires renforcées en soirée.
- ▮ **Une ville numérique.** L'accès au très haut débit partout, pour tous au cœur des campus universitaires, des lieux d'animation de l'agglomération, dans l'espace public, dans les résidences universitaires...

Le développement de la colocation et de l'habitat intergénérationnel, avec un objectif de maîtrise des conditions économiques d'accès, doit être soutenu.

À savoir



> 37%
de la population de
l'agglomération a
moins de 30 ans soit
49 224 habitants.



> 14 300
étudiants inscrits à
l'Université Savoie
Mont Blanc, dont
9 800 présents sur
l'agglomération
de Chambéry.

[3.2]

Votre nouvelle aire, le monde

Née avec la mondialisation, la jeune génération fait partie du "village mondial". Elle aspire aux rencontres qui lui apportent d'autres regards, d'autres façons de penser et d'agir. Notre agglomération doit être porteuse de cette ouverture essentielle.

Objectifs du projet d'agglomération :

- ▮ **Les partenariats avec des universités étrangères.** L'ouverture internationale de l'université est un levier important de son attractivité. Des partenariats sont à l'œuvre. Ils seront amplifiés et soutenus.
- ▮ **Des partenariats culturels avec des pays européens.** La construction européenne passe par la connaissance et la reconnaissance de la diversité culturelle. L'agglomération devra s'investir, au bénéfice de sa jeunesse, dans le développement des échanges culturels.
- ▮ **Le dispositif de type "Erasmus" à partir du collège.** L'ambition d'ouverture que l'agglomération souhaite porter se construira dans le temps. C'est aussi une question d'éducation et d'implication des plus jeunes en lien avec le Département et l'Éducation Nationale.

[3.3]

Formation et territoire connectés pour l'avenir

La jeunesse a besoin de donner du sens à son intégration dans notre société, dans notre espace de vie et dans notre monde économique. Créer du lien entre les besoins en compétences et la formation dispensée sur notre territoire, c'est donner ce sentiment d'une contribution utile au développement humain et économique de notre agglomération.

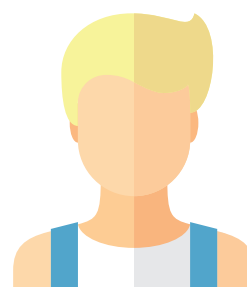
Objectifs du projet d'agglomération :

- ▣ **L'offre de formation.** Elle doit être en constante évolution pour s'adapter aux métiers nouveaux et aux besoins des territoires. Les acteurs de la formation, l'agglomération et les entreprises renforceront leur coopération pour faciliter cette adaptation continue.
- ▣ **L'enseignement en alternance.** Difficile à mettre en œuvre mais reconnue comme efficace, le développement de la formation en apprentissage et en alternance sera une préoccupation partagée qui devra se traduire par une augmentation du nombre d'étudiants en apprentissage et en alternance.
- ▣ **La recherche d'emplois et de formations.** Face au foisonnement de l'offre de formation et aux difficultés économiques que peuvent rencontrer les jeunes pour y accéder, des réponses seront apportées pour les accompagner dans la recherche d'emplois et de la formation souhaitée. Forums d'échanges, outils de communication de l'offre de formation, bourses aux logements seront des initiatives à développer.
- ▣ **L'esprit d'initiative et l'entrepreneuriat de tous les jeunes.** Agglomération entreprenante, Grand Chambéry souhaite cultiver cet état d'esprit chez les jeunes qu'ils soient collégiens, lycéens ou étudiants, issus des campus, des centres villes ou des quartiers.



> 19 laboratoires de recherche

créés et structurés autour de thématiques spécifiques (montagne, solaire, physique/mécatronique) et 7 unités de formation et de recherche (UFR), Écoles, Instituts sont présents au sein de l'Université Savoie Mont Blanc.



> 46%

c'est l'augmentation du nombre d'étudiants à l'Université Savoie Mont Blanc entre 2007 et 2017

(3 500 étudiants supplémentaires).

L'offre de formation doit être en constante évolution pour s'adapter aux métiers nouveaux et aux besoins des territoires.

[3.4]

L'agglomération à toute heure du jour et de la nuit

Une agglomération attractive pour la jeunesse c'est une ville qui bouge 7 jours sur 7, un territoire encourageant les pratiques sportives et culturelles. Grand Chambéry fait partie des pôles sportifs les plus actifs de France. Il lui reste à affirmer ce positionnement en proposant une offre sportive harmonieusement intégrée à l'espace urbain et connectée à l'espace rural. La culture est également une attente forte de la jeunesse. Lui permettre à la fois d'accéder à une offre en phase avec ses aspirations et des lieux ouverts pour créer et s'exprimer constitue également une priorité pour l'agglomération.

Objectifs du projet d'agglomération :

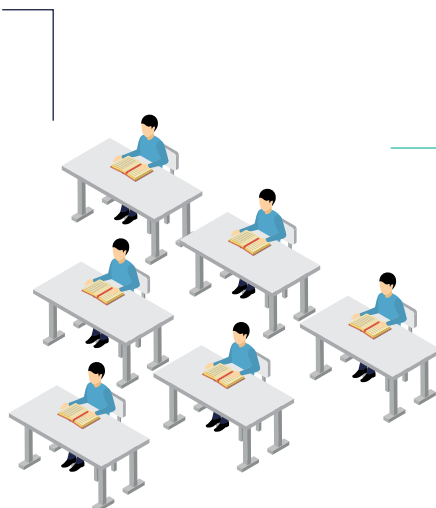
- ▮ **Le sport dans la ville.** Les pratiques évoluent très vite dans ce domaine. Grand Chambéry doit s'inscrire dans cette tendance en développant des infrastructures pour le sport urbain, notamment en créant un réseau cyclable et pédestre pour la pratique plus sportive et en améliorant l'offre de loisirs nautiques.
- ▮ **Des événements et lieux culturels.** L'identité de l'agglomération restera très liée à sa vitalité, à sa capacité créatrice. La confortation et le développement des lieux de création et de diffusion culturelle constituent des moyens de répondre à l'aspiration de la jeunesse et à créer cette image attractive de l'agglomération.
- ▮ **Une offre commerciale et de loisirs adaptée aux rythmes de vie de la jeunesse.** La jeunesse consomme, se divertit et se rencontre. Une agglomération attractive doit lui permettre de trouver des lieux, des activités dont le fonctionnement soit plus adapté à son rythme. Cet enjeu d'attractivité rencontre également le besoin des touristes de trouver une agglomération vivante à toute heure.

5^{ème} place

c'est le rang de l'Université Savoie Mont Blanc en France pour la proportion du nombre d'étudiants étrangers accueillis ou d'étudiants partant se former à l'étranger.

> Une vingtaine

de filières d'études et de formation (écoles de commerce, classes préparatoires, formations post bac, centre de formation des apprentis...) présentes sur l'agglomération, en plus de l'université.



2^{ème} place

c'est la position de Chambéry dans le classement des villes de taille moyenne où il fait bon étudier (revue l'Etudiant).

[3.5]

Agissez, entreprenez dans l'agglomération

La jeunesse est prête à s'investir et à participer à la vie quotidienne de son territoire. Faisons-lui une place et permettons-lui de s'exprimer pleinement.

La jeunesse est prête à s'investir et à participer à la vie quotidienne de son territoire.

Objectifs du projet d'agglomération :

▣ **La vie associative et les possibilités d'engagement.** L'agglomération a pour objectif de favoriser cet engagement de la jeunesse par la communication et l'information autour d'une offre associative large et de modes d'investissement personnel variés (services civiques...), mais aussi par la création d'un lieu permanent de concertation et de citoyenneté : la Fabrique du territoire.

▣ **L'implication des jeunes dans les institutions, la démocratie et la vie locale.** Les collectivités de l'agglomération s'engagent à faciliter la participation des jeunes volontaires dans des activités liées aux équipements et services publics de l'agglomération (maisons de retraite, hôpitaux, écoles...) dans l'animation et la mise en valeur de son espace public et dans la création de temps d'échanges entre les générations.

▣ **La prévention en matière de santé.** Les jeunes ont besoin de vivre leurs expériences pour se construire. Se faisant, ils peuvent s'exposer et exposer leur santé avec des impacts parfois importants au moment où ils connaissent leur plein développement. La prévention pour la santé de la jeunesse constitue pour cela un enjeu de société à long terme.

▣ **La sensibilisation à l'entrepreneuriat dès le plus jeune âge** avec l'appui de partenariats publics/privés.

> 91 km
de pistes cyclables
sur l'agglomération.

> 2 177 000
passages cyclistes
sur les principales voies
vertes, fréquentation en
constante augmentation.



100%

des 12 - 39 ans
sont internautes.



80%

des - de 40 ans
utilisent les réseaux
sociaux.



60%

des 12 - 17 ans
utilisent des messageries
instantanées.

Portrait

La vision hyper-connectée de la génération Z

Panéliste pour la Fabrique du territoire, étudiante et monitrice de ski, Laura Ferrand est la digne représentante d'une jeunesse qui s'investit et s'implique. Cette fameuse génération Z, curieuse, informée et dotée d'un sens critique aigu est profondément connectée et consciente des enjeux de société. Pour la jeune étudiante, imaginer le territoire de demain et confronter ses idées semblait aller de soi : « *cette démarche était très enrichissante, cela m'a permis d'échanger avec d'autres personnes qui n'avaient pas le même point de vue, notamment sur le thème des transports* ». Elle regrette pourtant que sur ce sujet les jeunes soient moins impliqués et estime qu'il faudrait créer les conditions pour stimuler l'entraide entre les jeunes et les personnes âgées.

Actuellement en seconde année de licence dans la filière sport de l'INSEEC, son emploi du temps est organisé pour lui permettre d'intégrer une école de ski en tant que monitrice de novembre à avril. Si elle souhaite poursuivre par un master dans la gestion financière et administrative, son expérience professionnelle la rend déjà consciente des enjeux liés à l'emploi sur le bassin chambérien : « *c'est déjà de plus en plus dur de trouver un emploi saisonnier l'été, il faut améliorer les conditions d'accès à l'emploi pour les jeunes diplômés, sans oublier la problématique du logement !* ».

Chambéry a pour argument d'être une ville ouverte sur le monde, notamment grâce à de nombreux échanges d'étudiants via l'Université Savoie Mont Blanc et les programmes Erasmus. Être étudiant à Chambéry reste une expérience agréable avec la proximité des lacs et des montagnes et la possibilité de sortir dans une ville plaisante. Côté activités culturelles et sportives justement, « *l'agglomération devrait plus communiquer sur l'offre, notamment via le numérique car tous les jeunes sont connectés aux réseaux sociaux aujourd'hui !* ». Actrice de cette génération, Laura Ferrand n'en est pas moins consciente des enjeux de sécurité qui entourent ses loisirs : « *le soir il faudrait inciter les jeunes à ne pas prendre leur voiture, avoir une offre de taxis plus importante et améliorer l'éclairage en centre-ville pour ceux qui rentrent à pied...* ». Son idéal ? Un centre-ville intégralement piétonnier et cycliste.

Cette démarche était très enrichissante, cela m'a permis d'échanger avec d'autres personnes.

Laura Ferrand

Étudiante

Membre du Panel

Les grandes orientations

Enjeu

04

Territoire durable



Enjeu

04

**Territoire
durable**

L'agglomération, moteur des grandes transitions

Fortement dépendante aux énergies fossiles et à l'électricité d'origine nucléaire, la France a engagé comme d'autres pays la transition vers un autre modèle de société, plus sobre et moins consommateur de ressources, pour aujourd'hui et pour les générations futures.

Au-delà des politiques publiques, les citoyens se déclarent prêts à faire évoluer leurs habitudes de transport, d'alimentation, de chauffage ou de gestion des déchets pour un environnement durablement préservé.

Il y a là un double enjeu pour notre territoire : conserver un cadre de vie d'une grande qualité, facteur de santé et de bien-être et saisir les opportunités de la transition énergétique pour dynamiser le développement économique de notre territoire.

Les idées phares

- >> En 2050 : la consommation énergétique de l'agglomération sera à 50% d'origine renouvelable.
- >> Les camions en transit sur les trains plutôt que sur les routes au cœur de nos agglomérations.
- >> La préservation des terres agricoles et la qualification du foncier : grande cause d'agglomération.
- >> Des coopératives d'habitants pour la production d'énergie renouvelable.
- >> L'affirmation de nouvelles sources d'énergies au bénéfice de notre territoire : la concrétisation du projet B'Eeau Lac et le déploiement de la filière hydrogène/énergie (*Zero Emission Valley*).
- >> Les énergies renouvelables majoritaires dans la consommation énergétique.

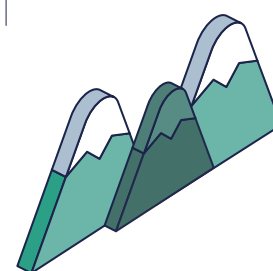
[4.1]

Notre volonté : l'autonomie énergétique et l'adaptation aux changements climatiques

L'agglomération doit s'engager résolument dans cette voie non seulement parce qu'elle souhaite faire le choix d'un modèle de développement différent, porteur de développement économique, mais également parce qu'elle assume, au même titre que toutes les collectivités de France, une responsabilité face au défi climatique, écologique et social. Grand Chambéry et ses partenaires sont déjà mobilisés sur ces questions. Il nous faut amplifier encore notre action (Territoire à Énergie Positive) et en faire un axe de travail ambitieux et transversal.

Objectifs du projet d'agglomération :

- ▮ **La maîtrise et la réduction des consommations énergétiques** dans le bâti ancien et nouveau. Si les normes existent, il reste encore beaucoup à faire. La Savoie est leader dans le développement des énergies renouvelables et du solaire en particulier. L'agglomération Grand Chambéry doit accroître encore sa participation à ce développement vertueux et responsable. La densification et la requalification du bâti existant sont également des objectifs à poursuivre pour économiser l'énergie et le foncier au même titre que le mixte énergétique.
- ▮ **L'augmentation de la part des énergies renouvelables dans la consommation énergétique** de l'agglomération au travers des ressources et technologies innovantes et locales (bois, solaire, méthanisation). Les ressources et le dynamisme des Parcs naturels régionaux seront prioritairement mobilisés. Les outils numériques, le financement participatif et l'action collective comme les coopératives de production devront accompagner cette transition énergétique.
- ▮ **Le développement et le déploiement de nouvelles sources d'énergies.** Le projet B'Eeau Lac consistant à puiser l'eau du Lac du Bourget permettant de produire de l'énergie locale renouvelable et ainsi alimenter en chaud et en froid les entreprises, logements et aménagements collectifs doit être concrétisé. Quant à l'hydrogène énergie, notre territoire doit être leader afin de permettre la structuration de la filière via la recherche (CEA/INES) en passant par la formation (Technopolis), les entreprises jusqu'au déploiement de stations hydrogène énergie pour toutes formes de mobilités (vélos, voitures, navettes autonomes en site propre...).
- ▮ **L'adaptation de la ville, du territoire au changement climatique.** Il doit être intégré aux projets d'aménagement et aux modèles économiques des activités qui en dépendent. L'aménagement de l'agglomération devra notamment promouvoir une utilisation maîtrisée de l'eau (structurer l'approvisionnement en eau potable, réduire les pressions sur la ressource...), poursuivre la mise à niveau des équipements d'assainissement collectifs, encourager l'utilisation de nouveaux matériaux adaptés dans les aménagements urbains, prévoir la création d'un réseau d'espaces "fraîcheurs" au cœur de la ville et d'une trame verte, sans oublier le renforcement entre le bas et les hauts de notre espace de vie.



> +2°C d'augmentation

des températures depuis le début du siècle dernier enregistrée par les stations de mesures de l'agglomération chambérienne, de la Savoie et des Alpes du Nord, soit deux fois plus que la moyenne mondiale.

> 25% de baisse

de l'enneigement sous 1 500 mètres.

> 9% de diminution

des émissions de gaz à effet de serre entre 1990 et 2013 sur le territoire de Grand Chambéry.

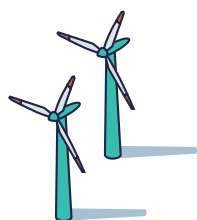
[4.2]

Moins gaspiller, mieux trier

L'agglomération valorise aujourd'hui plus de 96% de ses déchets. Au-delà de la gestion même des déchets pour laquelle notre agglomération a fortement investi, il s'agit de participer à la révolution des esprits et des comportements pour réduire les déchets à la source et poursuivre encore cette valorisation, faire du déchet une véritable ressource, et, progressivement, parvenir à le faire disparaître à la source.

Objectifs du projet d'agglomération :

- ▮ **La valorisation des déchets de toute nature.** Partant de la collecte des déchets organiques, le (bio) compostage et la méthanisation devront être développés au profit de la collectivité (écoles, équipements...), des habitants, des agriculteurs... La sensibilisation et la communication sur le tri des déchets, sur leur valorisation, sur toutes les initiatives citoyennes seront amplifiées.
- ▮ **Le développement de l'écologie industrielle.** La démarche "Territoire zéro déchets zéro gaspillage" engagée par l'agglomération devra être amplifiée. Toutes les formes de coopération devront être expérimentées pour que les déchets de certaines entreprises deviennent les ressources des autres ou qu'ils soient intégrés dans des filières de recyclage.
- ▮ **La sobriété des consommateurs et des entreprises.** Elle doit devenir un vecteur prioritaire de la diminution des déchets, de la consommation des ressources et de l'énergie. Cet objectif nécessite que l'on devienne plus acteur de notre consommation. Réduire les déchets à la source par de nouvelles méthodes d'éco-conception, par une consommation moins ou (non conditionnée) sont des pistes à encourager.



2 101€ par an et par habitant
de facture énergétique (logement et carburant).

9 080 GWh/an

de consommation d'énergie pour le territoire des deux agglomérations Grand Chambéry et Grand Annecy et du Parc des Bauges soit une facture énergétique de 860 M d'€, en baisse de 17% depuis 2004.

385 M€/an

de facture énergétique pour le seul territoire de Grand Chambéry dont 135 Millions € d'importation d'énergie fossile.

[4.3]

L'agglomération avec un grand Air

La cluse de Chambéry, comme les autres territoires du Sillon Alpin, est particulièrement sensible à la pollution atmosphérique. Avec des zones urbanisées denses et en fond de vallée, des voiries très fréquentées et une présence industrielle importante, les sources de pollution sont nombreuses et variées. Le relief et les conditions météorologiques constituent des facteurs aggravants, favorisant l'accumulation des polluants. Outre la qualité de vie, c'est bien d'un enjeu de santé publique dont il s'agit. Si une part de cette pollution est imputable au flux de transit sur lequel l'agglomération peut difficilement influencer, une autre part, importante, provient des activités du territoire et de nos propres modes de vie sur lesquels nous devons continuer à agir.

Objectifs du projet d'agglomération :

- ▮ **La diminution de la part des déplacements carbonés** notamment dans les zones denses. Les modes de déplacements piéton, électrique, vélo et rail devront être encouragés pour les déplacements personnels et professionnels. De nouveaux modes de transport, par câble notamment, seront étudiés et expérimentés. En lien avec d'autres collectivités territoriales, l'agglomération devra également favoriser le transfert du transport fret en transit vers des solutions ferroviaires.
- ▮ **La réduction des émissions de polluants et des particules fines.** L'accompagnement au transfert vers des technologies plus performantes de production de chaleur et le respect des règles relatives aux sources ou actions générant la production de polluants ou de particules fines, qu'elles soient d'origine industrielle ou individuelle, font partie des moyens pour atteindre cet objectif.
- ▮ **La préservation des espaces naturels et la confortation de la trame Verte et Bleue.** Ils jouent un rôle important dans le processus d'épuration de l'air, dans la préservation de la biodiversité mais également dans la qualité de nos paysages, de nos espaces naturels, ruraux et urbains. Les préserver c'est aussi conforter le lien entre les habitants et les milieux naturels.



> 50% des besoins énergétiques

du territoire liés à la chaleur, 30 % aux besoins de mobilité.

> 54% de la population

mondiale vit en milieu urbain. **70%** en 2050.

> L'urbain occupe 2%

de la surface et produit 80% des émissions de gaz à effet de serre.

[4.4]

Une gestion raisonnée des ressources naturelles

Notre territoire dispose de ressources naturelles extraordinaires : l'eau, les massifs forestiers, les paysages remarquables. Tout ce capital reste fragile. Les pressions exercées par notre développement sont réelles et leurs impacts peuvent être irréversibles. Nous sommes dépositaires de ces richesses. Il nous faut les préserver et les valoriser dans un souci d'équilibre et de responsabilité.

Les pressions exercées par notre développement sont réelles et leurs impacts peuvent être irréversibles.

Objectifs du projet d'agglomération :

- ▮ **Une exploitation raisonnée des ressources forestières.** Du fait d'une limite du potentiel forestier, le développement de la filière bois-énergie doit se faire dans un équilibre et une complémentarité avec les autres usages de la ressource bois.
- ▮ **La maîtrise de la consommation et de l'usage de l'eau.** L'eau est une ressource précieuse et partagée. Sa meilleure mobilisation avec la récupération des eaux de pluies par exemple, son observation, avec les grands réservoirs naturels que sont les Massifs des Bauges et de Chartreuse, et sa consommation plus économe seront des objectifs à atteindre.
- ▮ **Le foncier, une grande cause "d'agglomération" :** Le foncier est une ressource rare et très recherchée pour les activités économiques et l'habitat. Le transfert de son utilisation agricole vers d'autres usages comporte des risques d'irréversibilité. Si tel était le cas, le territoire perdrait de son potentiel naturel et agricole, et par extension, de sa qualité de vie et de son attractivité. Sa préservation doit être un objectif au cœur de nos réflexions d'aménagement.
- ▮ **Le développement de la connaissance du territoire et sa diffusion.** Mieux connaître c'est une garantie pour mieux préserver. Les Parcs naturels régionaux jouent et joueront un rôle majeur dans cette éducation et la création de ce lien à notre territoire. Cette connaissance constitue également une voie pour trouver une meilleure reconnaissance et une plus grande harmonie entre les différents usages du territoire : agriculture, urbanisme, espaces naturels et forestiers...



30 fois

plus de postes

nécessaires pour le tri et la collecte sélective que pour l'enfouissement et 10 fois plus que l'incinération pour une même quantité de déchets traités.



700 m³

d'huiles
alimentaires

collectées par an par
l'entreprise Trialp, pilote
en France pour
le recyclage du "gypse".

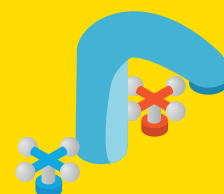


544 kg

par habitant de déchets collectés

en 2016 sur l'agglomération (570 en France) ;
(12% par rapport à 2009 (620kg/an/habitant)).

Source : Grand Chambéry.



18%

de baisse

de la consommation
d'eau par habitant
depuis 2006.

138 l d'eau

consommés par jour et par habitant dans
l'agglomération en 2016.



900 km

de réseau

de canalisations d'eau potable.



36 286

tonnes
de déchets

collectés et incinérés
pour permettre la
production d'énergie en
2016.



8 368

tonnes
de déchets

collectés sont des
végétaux destinés au
compostage.



25 000 m³

d'eau distribués chaque jour
dans l'agglomération.

+ de 96%

des déchets valorisés en 2015.

13 441 240 m³

de déchets traités à l'usine de
dépollution de Chambéry en 2016.

*Travailler tous ensemble
pour boucler la boucle.*

Interview

Pour un territoire durable

150 acteurs du territoire œuvrent pour le développement de l'économie circulaire dans le cadre de ce projet.

Un territoire durable doit prendre soin de toutes les ressources entrantes et sortantes. Il faut donc développer la réparation et la réutilisation des produits, poursuivre la dynamique déjà engagée qui consiste à connecter les entreprises entre elles : ce qui est un déchet pour l'une peut devenir une ressource pour l'autre. Cela permet de faire des économies, de créer des circuits et du lien social. Il est important aussi de travailler avec les matières premières et secondaires disponibles sur notre territoire pour créer de l'emploi localement.

La réglementation nationale et européenne évolue et s'est durcie en matière de valorisation des déchets, donc nous n'aurons pas le choix. Pour les déchets organiques par exemple, l'idée est de « boucler la boucle » en favorisant un retour à la terre au lieu de l'incinération. L'avantage sur le territoire de Grand Chambéry, c'est que nous avons une multitude d'acteurs économiques et institutionnels qui nous facilitent la tâche, qui se retroussent les manches pour trouver des solutions et agir. Je suis régulièrement témoin de la prise de conscience des entreprises. Nous avons un panel de 150 acteurs qui contribuent à l'économie circulaire sur les questions du réapprovisionnement durable, l'éco-conception ou le réemploi. Mais parfois, ils ont besoin d'un coup de pouce, comme d'un local par exemple pour lancer un projet d'avenir qui ne sera pas économiquement viable les deux premières années mais qui pourra ensuite créer de l'emploi et du chiffre d'affaires.

La clé de la démarche que je conduis est de travailler en intelligence collective et plus comme avant, chacun dans son coin. Il s'agit de mettre les acteurs autour de la table pour créer des relations de confiance et construire les solutions de demain dont on a besoin. Ce n'est pas une entreprise seule qui pourra le faire car les problématiques sont de plus en plus complexes. Je coordonne ce projet à l'échelle de 4 agglomérations, ce qui apporte une richesse car elles travaillent avec leurs diversités et leurs points communs pour créer toute une dynamique autour de l'économie circulaire.

Shabnam Anvar

Coordinatrice du projet

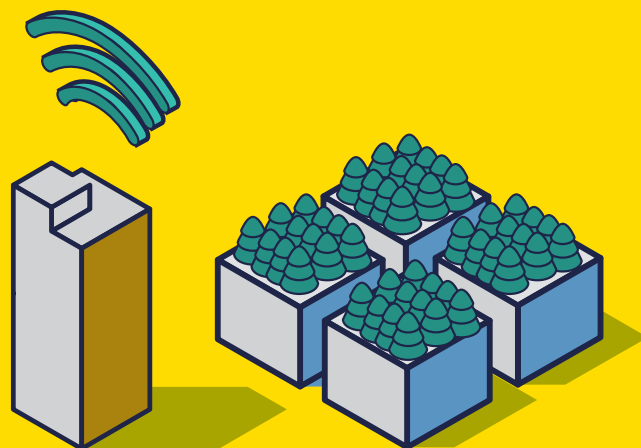
Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage Pays de Savoie

Les grandes orientations

Enjeu

05

Économie 2.0



Enjeu

05

Économie
2.0

Créer le terreau pour l'entreprise et l'emploi de demain

L'économie est un moteur du territoire. Là où elle trouve des conditions favorables, l'activité et l'emploi peuvent se développer. Là où elle ne peut s'épanouir, il existe au contraire un risque de départ des populations, de diminution des services et de dégradation de la qualité de vie.

Face à l'émergence et à la puissance des métropoles voisines, Grand Chambéry dispose d'atouts spécifiques qui lui confère une attractivité propre (étude France Stratégie 2017).

Créer un environnement favorable aux activités économiques est donc un enjeu central, pour les entreprises comme pour les habitants.

Pour y parvenir, les collectivités chargées d'organiser l'espace et les services aux acteurs économiques doivent anticiper les grandes mutations, accompagner ceux qui entreprennent, favoriser l'ouverture à l'économie numérique et à l'international.

Comment notre territoire peut-il et doit-il agir, dans une perspective de développement soutenable, garant des équilibres économiques, humains et naturels ?

Les idées phares

>> Grand Chambéry : territoire digital d'excellence.

>> 100 % de menus bios et locaux dans la restauration scolaire.

>> Grand Chambéry – Grand Lac : une destination touristique et économique nationale et internationale.

>> Grand Chambéry : territoire d'expérimentation dans la reconversion des stations de moyenne montagne.

>> Territoire naturel d'expression de la Génération Z.

[5.1]

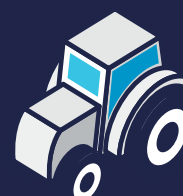
Un territoire tourné vers son agriculture

Les modes de consommation évoluent. Les crises sanitaires successives renforcent les aspirations des habitants à connaître la provenance des produits qu'ils consomment, à développer le lien direct entre consommateur et producteur. L'éducation à l'alimentation fait également partie des enjeux de prévention pour la santé. Outre l'intérêt pour le cadre de vie et la qualité des paysages, conserver une agriculture viable économiquement, dynamique et proche de ses consommateurs locaux, est la meilleure manière de répondre à ces enjeux. L'agriculture doit pouvoir prendre toute sa place dans cette relation de proximité avec la consommation locale, notamment en ce qui concerne l'agriculture de montagne y compris les Bauges.

Objectifs du projet d'agglomération :

- ▮ **Le maintien du même nombre d'agriculteurs en 2030 qu'aujourd'hui.** Pour conforter son agriculture, l'agglomération et ses habitants s'engageront résolument en faveur de la consommation locale sous toutes ses formes : marchés, magasins de producteurs, partenariats avec la distribution, restauration collective... L'agglomération et ses communes viseront l'objectif de 100% de menus bios et locaux dans la restauration scolaire. L'agglomération, ses producteurs, ses habitants doivent devenir "consom'acteurs" du territoire.
- ▮ **La préservation du foncier notamment pour les jeunes agriculteurs.** Le foncier agricole est sous pression de l'urbanisme. Le développement urbain et de l'habitat de demain ne doit plus remettre en cause les moyens de production de l'agriculture.
- ▮ **Le développement d'une agriculture de qualité respectueuse de l'environnement et des consommateurs.** L'avenir du monde agricole de l'agglomération passe par la qualité : qualité des produits, qualité des méthodes de production, dont l'agriculture biologique qualité des modes de gestion de l'espace naturel.

À savoir



> 274

c'est le nombre d'exploitations agricoles en 2016 sur Grand Chambéry.

> 13 300

c'est le nombre d'hectares de surface agricole utile (SAU), contre **13 700** en 1998, soit **26 %** du territoire de l'agglomération.

> 4 AOC-AOP

(Appellation d'Origine Contrôlée ou Protégée) sur le territoire de l'agglomération : Roussette, Vin de Savoie, Tome des Bauges, Chevrotin.

[5.2]

L'économie de proximité, une évidence à réaffirmer

La vitalité économique de notre agglomération ne se juge pas à la saturation des parkings des grands espaces commerciaux de périphérie et des axes de communication qui y mènent. Elle s'apprécie par l'animation, le dynamisme et donc l'attractivité de nos centres-villes. Il s'agit là d'un enjeu économique, mais aussi de qualité de vie : les résidents, et particulièrement les aînés, sont attachés et parfois dépendants des commerces et services présents dans les centres-villes.

Objectifs du projet d'agglomération :

- ▣ **La mise en place d'un plan en faveur de l'activité locale.** La vitalité de nos centres-villes ou bourgs est étroitement liée au dynamisme de nos activités locales. Si ces dernières doivent évoluer pour mieux répondre à nos besoins de consommation, l'agglomération, ses habitants et ses entreprises ont un rôle déterminant à jouer pour les conforter dans cette évolution. Inciter à la consommation locale, à la promotion des métiers, produits et savoir-faire de l'artisanat, du commerce, à l'attractivité des centres-villes sont autant de leviers à actionner. Préserver un artisanat local, adossé aux ressources du territoire comme le bois ou la production agricole, constitue un enjeu fort pour le bassin de vie du cœur des Bauges.
- ▣ **La confortation des centralités à vocation économique** à l'échelle des quartiers, des communes de 1^{ère} et 2nde couronnes et des bourgs centres ruraux. La consommation de proximité sera d'autant plus une réalité que les centralités seront attractives : facilité d'accès, qualité des aménagements de ces espaces et densité des activités... Cet objectif est central pour préserver l'équilibre social et économique du bassin de vie du massif des Bauges.
- ▣ **Le soutien à l'Économie Sociale et Solidaire (ESS).** L'agglomération a besoin de proposer à tous ses habitants une place dans le monde économique qui n'est pas forcément la même pour tous. De nouvelles formes d'entreprises émergent en réponse à des besoins d'emplois et d'aspirations différents. L'ESS est un axe de développement économique important qui peut être porteur d'innovations (les écoproduits, l'économie circulaire et collaborative, le recyclage, l'échange d'objets et de service...), de nouveaux services pour les habitants (développement des services aux personnes âgées...) et de lien social. C'est une voie qui ouvre la possibilité aux habitants d'être plus acteurs du développement.



> Une vingtaine

de points de vente directe implantés dans l'agglomération.

(Magasins de producteurs, paniers, AMAP, coopératives).

10,4%

des emplois rattachés au secteur de l'Économie Sociale et Solidaire.

[5.3]

Entreprises, toutes numériques

La numérisation de l'économie n'est plus une perspective. Elle est devenue une réalité autant qu'une nécessité pour les entreprises et pour les collectivités. Cette révolution, facteur de développement économique et enjeu d'aménagement des territoires, y compris ruraux, nous appelle à anticiper et accompagner les acteurs locaux pour évoluer vers un territoire plus "connecté" et plus "intelligent".

Objectifs du projet d'agglomération :

- Un territoire d'expérimentation du digital.** L'agglomération fait le choix d'une coopération intense avec les acteurs économiques du secteur pour prendre en main cette mutation car elle est porteuse d'activités, d'emplois et de services innovants. Cet objectif devra pouvoir se traduire autant dans l'espace urbain que rural. Le numérique est un levier évident et nécessaire du développement de nos territoires de montagne.
- L'intégration dans les grands pôles de la "French Tech in the Alps" et la proposition de services numériques de haute qualité (data center "locaux"...).** Les besoins des entreprises ou des collectivités dans le champ du numérique sont tels que les seules ressources de l'agglomération dans ce domaine ne suffisent pas. La coopération économique, universitaire pour le développement des formations numériques à ces nouveaux emplois avec les métropoles voisines du Sillon Alpin est une nécessité. C'est à cette condition que nous accompagnerons la digitalisation de notre économie tout en soutenant l'émergence et le développement de nos entreprises du secteur.

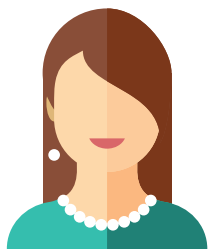


1 400

c'est le nombre d'établissements que compte l'Économie numérique dans le bassin de vie de Grand Chambéry (et **4000 emplois**).

24^{ème}

c'est la position de Chambéry dans le classement des villes de France où il fait bon travailler (L'Express).



-10% c'est la baisse de l'emploi industriel entre 2008 et aujourd'hui.

73,7% c'est la part des emplois

liés aux activités répondant aux besoins de consommation.

11^{ème} agglomération

pour entreprendre sur les 46 agglomérations de 100 000 à 200 000 habitants.

[5.4]

Plus qu'une étape, une destination touristique

Les atouts touristiques de l'agglomération sont indéniables et pourtant ils ne constituent pas encore une offre suffisamment cohérente permettant à notre territoire de devenir une véritable destination touristique. Grand Chambéry est au cœur d'un écrin de nature, de patrimoine et d'un espace "d'aventure" et de découverte remarquable. Avec Grand Lac, elle dispose de toutes les potentialités pour affirmer un positionnement très porteur.

Objectifs du projet d'agglomération :



600

emplois directs
liés à l'activité touristique
dans les Bauges.



9 398

emplois
soit 7 756 équivalents
temps plein, dans le
secteur de l'Économie
Sociale et Solidaire sur
Métropole Savoie.

- ▮ **Le développement d'un tourisme respectueux de l'environnement qui s'appuie sur des pratiques actives de découvertes et de bien-être.** Notre territoire dispose d'une qualité patrimoniale reconnue avec la présence des deux Parcs naturels régionaux des Bauges et de Chartreuse et la labellisation "Ville d'Art et d'Histoire" notamment. Le positionnement touristique de l'agglomération doit être en cohérence avec cette authenticité et avec nos singularités.
- ▮ **Un tourisme tout au long de l'année, sur tout le territoire.** Par la complémentarité de ses espaces montagne et vallée et du fait de son positionnement sur de grands axes touristiques, l'agglomération dispose d'un potentiel touristique tout au long de l'année. Mais elle doit s'affirmer encore plus comme ville étape et comme destination touristique. L'hébergement adapté aux jeunes et aux familles constitue un facteur clé de cette fréquentation touristique de séjour. L'accessibilité contribuera aux objectifs du développement durable du tourisme.
- ▮ **Un développement touristique avec Grand Lac pour atteindre une notoriété internationale.** Devenir une destination touristique de niveau international sous-entend de disposer de potentialités de très haut niveau. La complémentarité des atouts des deux agglomérations en termes d'activités (thermalisme, sports d'hiver...), de patrimoine (Lac du Bourget, centre historique...), de capacité d'accueil (hôtellerie, centres de congrès...) constituent indéniablement les ingrédients d'une grande destination touristique et économique, nationale et internationale.
- ▮ **La confortation de l'activité touristique dans le massif des Bauges.** L'avenir économique du massif des Bauges dépend en grande partie de la préservation de son activité touristique. L'accompagnement des stations à la fois pour un maintien ciblé des activités hivernales et leur diversification pour un tourisme des 4 saisons est une nécessité d'adaptation au changement climatique et d'amélioration de l'offre touristique aux besoins de la clientèle en continuelle évolution.
- ▮ **La structuration et le développement de l'itinérance touristique** autour du circuit des grands lacs alpins, de la route des grands cols et de la route des vins constituent des axes de développement majeurs, qui permettront de proposer des activités de pleine nature comme le vélo ou la randonnée, et qui seront une priorité.

[5.5]

Le monde appartient à ceux qui innovent tôt

L'innovation est le fruit d'un écosystème coopératif et ouvert. Le territoire et son tissu économique seront innovants s'ils savent organiser et relier tous les acteurs de l'innovation, professionnels et clients. Cette dynamique de l'innovation est une dimension essentielle de l'attractivité de notre territoire.

Objectifs du projet d'agglomération :

- La création d'un environnement collaboratif et créatif pour des conditions optimales à la création et à l'installation d'entreprises.** Le développement économique est une compétence importante de l'agglomération. Aujourd'hui et encore plus demain, les acteurs du développement devront innover dans leurs pratiques en termes d'animation, de soutien à l'expérimentation en lien avec les ressources du territoire (Fablab, incubateur, coworking,...). Cet objectif est essentiel pour le développement du bassin de vie du massif des Bauges. Enfin l'efficacité du développement passera par la création d'un véritable réseau interactif des acteurs du développement.
- Des pôles d'enseignement supérieur et de recherche pour soutenir le développement des entreprises et de l'emploi sur le territoire.** La connaissance est une condition sine qua non du développement économique. L'agglomération dispose d'atouts que peu de territoires possèdent en la matière : université, centres de recherches. Les connexions entre université-recherche-industrie devront être intensifiées. Il faudra encourager les domaines de spécialités économiques du territoire pour qu'ils soient, eux-mêmes, générateurs de nouveaux pôles d'enseignements et de recherches spécialisés.
- La création d'une identité forte liée à l'innovation nationale et internationale.** Les politiques et actions économiques qui seront menées devront conduire à une plus forte lisibilité du dynamisme de notre agglomération.
- Un développement qui s'appuie autant sur le socle industriel historique que sur les filières d'avenir.** Depuis quelques années l'agglomération, parfois en lien avec ses territoires voisins, a réussi à faire émerger des filières d'excellence d'avenir : les énergies renouvelables en particulier l'hydraulique et le solaire avec l'INES, l'hydrogène énergie, les produits des loisirs outdoor, l'aménagement de la montagne, le tourisme d'itinérance... Dans ce cadre, des complémentarités seront développées entre les lieux de conception, de production, souvent implantés dans les vallées, et l'espace d'expérimentation montagnard. Le massif des Bauges peut représenter une offre attractive dans la chaîne de valeur des filières liées à la montagne. Pour autant Grand Chambéry dispose d'un socle d'activités industrielles historiques qui a su innover et se développer. Les accompagner dans leur besoin d'évolution restera un axe de travail majeur.



> Chambéry top 5

des villes de + de 50 000 habitants les plus dynamiques de France (hors région parisienne) selon le Figaro.

> 6^{ème} position

des zones d'emplois les moins pauvres de France.

Interview

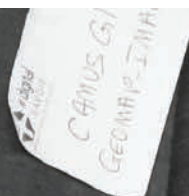
De l'éthique dans l'économie 2.0 Chambérienne

La digitalisation des entreprises est-elle une fin en soi sur le territoire de Grand Chambéry ? Pas sans garde-fous et sans valeur ajoutée : c'est le message que fait passer Gilles Camus, Président de French Tech in the Alps et Digital Savoie. « *L'enjeu de l'économie 2.0 est bien plus complexe que la simple digitalisation des processus dans les entreprises : la dématérialisation du traitement administratif des dossiers dans les grands groupes ou l'arrivée des outils informatiques à grand rendement ont entraîné la sous-traitance des processus de back office dans des pays où la main d'œuvre digitale est la moins chère du monde, ce qui a eu des effets néfastes sur l'emploi national et local* ». Comment se fixer un cap pour profiter des atouts du numérique et en faire bénéficier les entreprises locales ? « *Rechercher à fixer des objectifs de progression technologique aux entreprises, qui prévoient d'intégrer une dimension éthique et humaine, à savoir l'amélioration des conditions de travail, création d'emplois, aménagement du territoire par le travail à distance et les nouvelles gouvernances d'entreprises* ». Ce qui nécessite pour le territoire de posséder tous les savoir-faire technologiques, allant de la formation universitaire à l'éclosion de startups vers un statut de leader national ou international, en passant par des incubateurs ou des accélérateurs très affûtés, s'appuyant sur les circuits d'investissement.

La force de l'agglomération sur ce sujet est justement de regrouper tous ces dispositifs de façon unique. « *Depuis plusieurs années, et par l'audace de quelques uns, notre territoire a développé un savoir-faire dans l'accompagnement des entreprises, qui le rend aujourd'hui parmi les plus attractifs de France* ». Quelques exemples ? L'université Savoie Mont-Blanc, l'une des plus cotées dans le domaine de la haute technologie, les grands centres de recherche comme le CEA Tech, ou l'INES, des incubateurs spécialisés de haut niveau comme Savoie Technolac ou Alpespace... « *Et surtout un territoire idéalement placé géographiquement, apportant un cadre de vie idéal pour les ingénieurs et leurs familles* ». Ce qui, avec les moyens de transports et le développement du très haut débit, complète les atouts du territoire, souligne le fondateur de Geomap-Imagis, leader international dans le domaine des systèmes d'information techniques, avec une R&D et des bureaux d'études basés à Savoie Technolac depuis 1988. La marge de progression ? Rendre plus attractif le territoire auprès des personnels qualifiés, qui privilégient encore trop les grands bassins de population et de formation, Lyon et Paris en tête. « *Il y a donc une prise de risque politique nécessaire pour anticiper les formations universitaires de demain* ».

Gilles Camus

Président French Tech in the Alps
Fondateur de Geomap-Imagis



Interview

L'avenir du tourisme dans les Bauges

En tant que "Territoires de montagne 4 saisons", les stations du massif des Bauges vont devoir diversifier leurs activités neige pour assurer leur avenir.

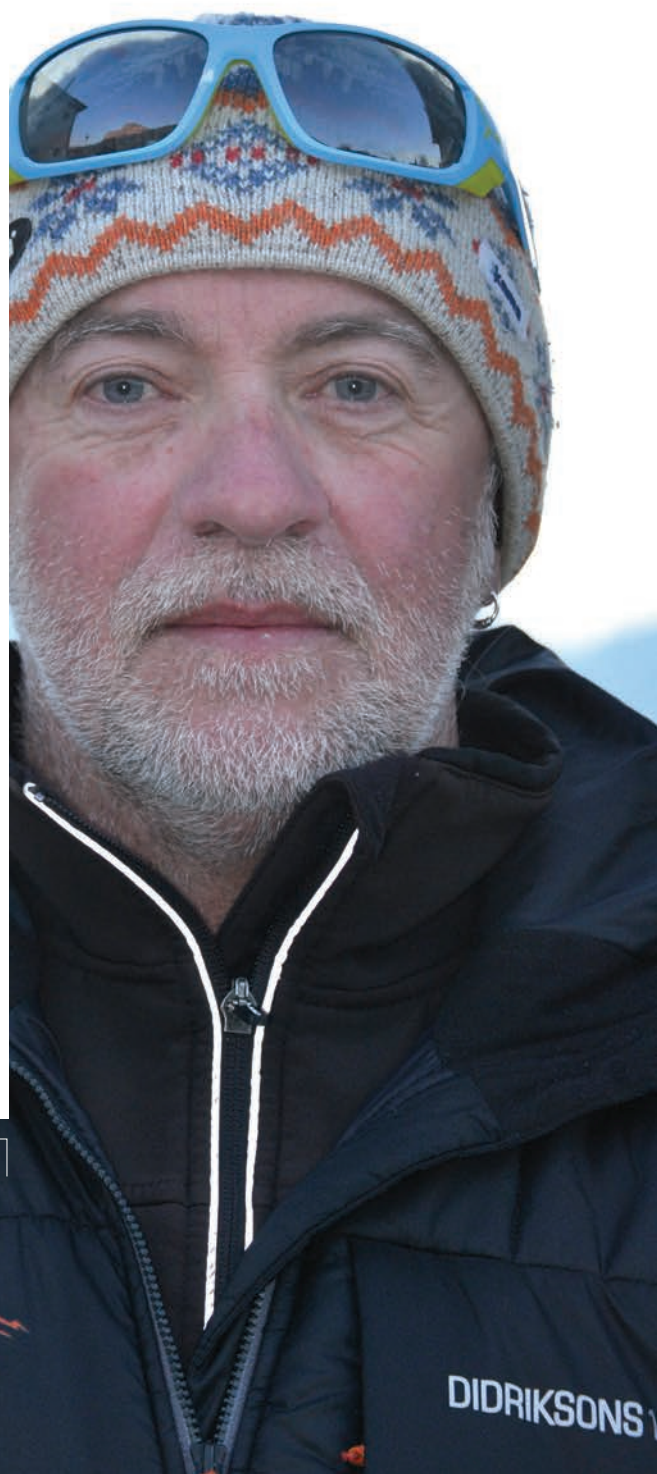
Dans le massif des Bauges, les guides accompagnateurs exercent leur métier toute l'année, pas seulement en période hivernale puisque cette dernière est étroitement liée à la présence de la neige. Aujourd'hui il devient difficile d'axer une économie touristique de moyenne montagne exclusivement sur le ski en raison du manque d'enneigement. L'idée est donc de la transposer sur d'autres périodes de l'année, en développant des activités qui ne sont pas liées à la neige.

On pourrait profiter de l'expérience de reconversion sur 8 ou 9 mois de l'année qu'ont certains territoires, comme la station de Métabief dans le Jura, grâce à une activité qui permet d'utiliser les remontées mécaniques et son personnel : le VTT. J'ai proposé à Grand Chambéry de faire un voyage d'étude sur place pour observer le fonctionnement et avoir le témoignage des restaurateurs, des loueurs de VTT, du directeur des pistes, des centres de vacances, etc. Métabief est aussi une station familiale qui a les mêmes problématiques d'enneigement que les nôtres. Cela nécessite forcément des aménagements, mais ils peuvent se faire en concertation avec les acteurs du territoire et les élus locaux.

L'autre idée importante est pour moi d'accroître l'accessibilité des sites de pratique pour les personnes en situation de handicap. Il faudrait réaliser un inventaire des sentiers de randonnée accessibles en fauteuil tout terrain, des centres de vacances et d'hébergement, des professionnels qui encadrent des activités handisport... L'idéal serait que la collectivité investisse dans du matériel adapté. Grand Chambéry pourrait être motrice sur cette thématique. C'est aussi une façon de se diversifier car la Fédération Française Handisport recherche des sites capables d'accueillir les personnes handicapées.

Il pourrait être aussi intéressant de relancer la dynamique de l'accueil des scolaires, grâce à l'hébergement, en rénovant certains bâtiments, en revoyant l'organisation des salles hors-sacs, etc. Les classes de neige, mais aussi les classes rousses et vertes sont un moteur pour notre territoire.

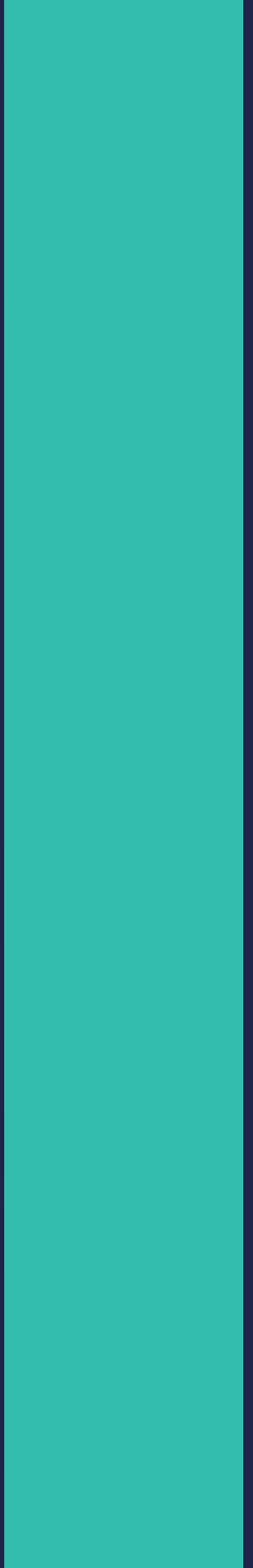
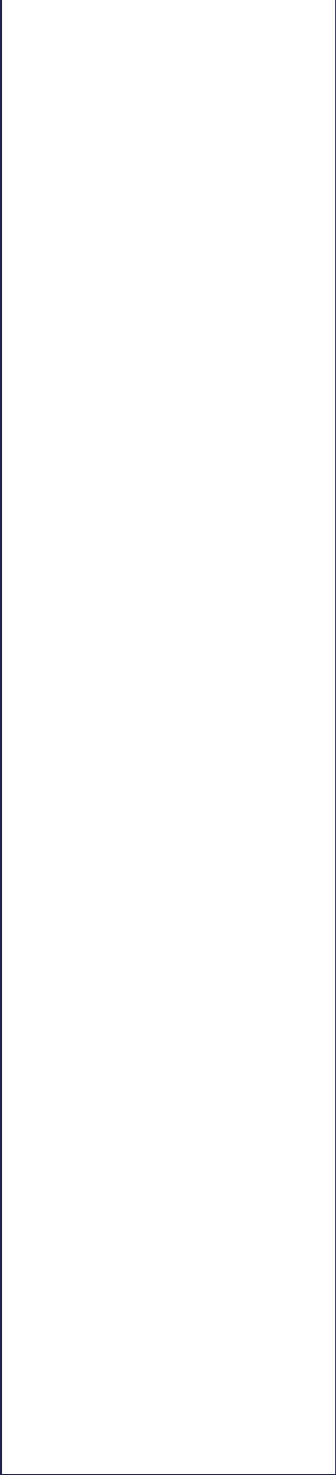
*Il faut être acteur
d'un projet différent et trouver
des solutions pour l'avenir
de notre tourisme de moyenne
montagne.*



Dominique Pettelot
Guide accompagnateur



DIDRIKSONS

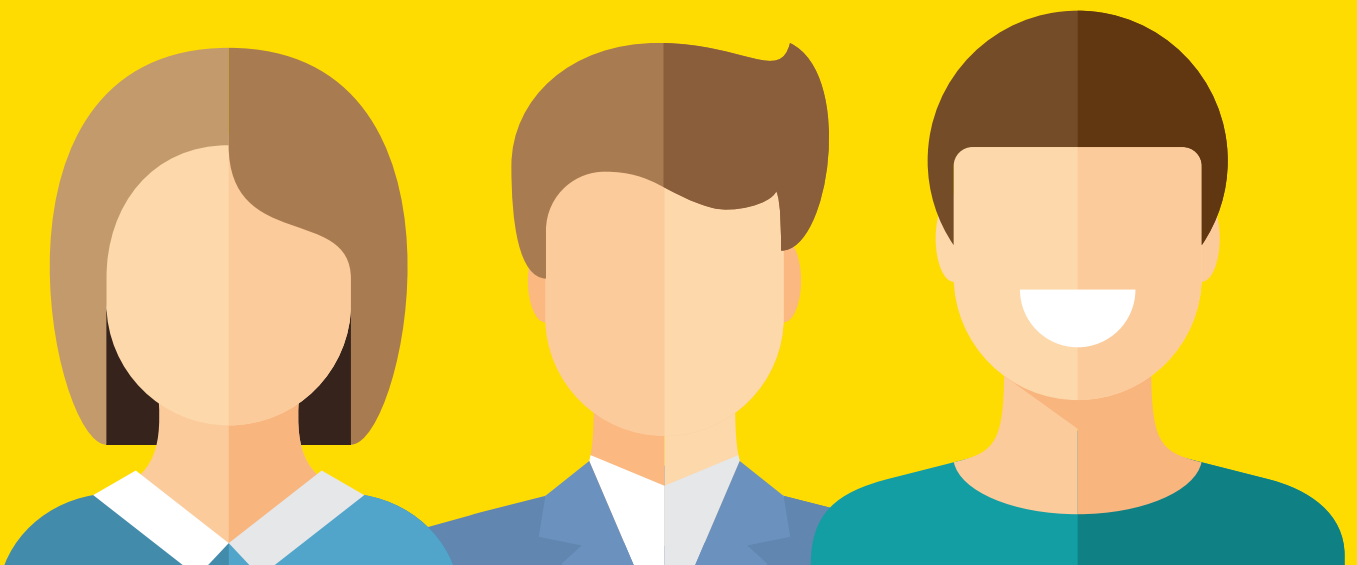


Les grandes orientations

Enjeu

06

**Tous
connectés !**



Enjeu**Tous
connectés !**

Concevoir les mobilités, les réseaux et les usages numériques de demain

Nous vivons aujourd'hui dans un monde résolument connecté. Nous sommes reliés les uns aux autres à travers Internet et les réseaux sociaux, nous accédons en quelques clics à des services de plus en plus dématérialisés, mais nous voulons également être proches des lieux de vie, de travail et de loisirs, dans une aspiration et un souci croissant de contacts humains mais également de réduction des énergies fossiles et de préservation des ressources naturelles. Les acteurs publics investissent eux aussi le monde numérique, en développant de nouveaux modes de pilotage et d'optimisation des services et de la gestion des collectivités, préfigurant ce que l'on appelle les "smart cities" ou villes intelligentes. Ces évolutions numériques ne sont évidemment valables que si l'on arrive à anticiper les conséquences énergétiques du développement numérique et à proposer des solutions développées localement (centre de données ou data center locaux). Comment notre territoire anticipe-t-il ces grandes mutations et amplifie-t-il encore son action ?

Les idées phares

- >> Le déploiement de la couverture en très haut débit sur l'ensemble du territoire.
- >> Une autorité unique organisatrice des mobilités à l'échelle de Métropole Savoie.
- >> Expérimenter un transport par câble pour la liaison gare de Chambéry – Chambéry-le-Haut – La Féclaz.
- >> Le développement du télétravail et du coworking.

[6.1]

Des innovations numériques qui facilitent le quotidien des habitants

La numérisation de la société devient une réalité de tous les jours. Dans notre vie au quotidien cette évolution peut être source de simplification et de réactivité. Mais le niveau de numérisation de nos services, de leur accès est encore faible. Les raisons peuvent tenir, d'une part, des infrastructures (la couverture très haut débit est partielle) et, d'autre part, du risque de fracture sociale numérique : trop d'habitants restent encore éloignés de l'usage des technologies de l'information et de la communication.

Objectifs du projet d'agglomération :

- ▮ **Le déploiement de la couverture en très haut débit sur l'ensemble du territoire** pour garantir une égalité d'accès et d'usage à Internet. Cela est particulièrement vrai pour les territoires de l'agglomération plus isolés et difficiles d'accès comme le massif des Bauges pour lesquels la performance de la couverture téléphonique et numérique est une condition de leur développement.
- ▮ **L'accès au numérique pour tous.** Le déploiement rapide des usages du numérique comporte des risques de fractures sociales et générationnelles. Y répondre passe notamment par l'accompagnement humain aux usages du numérique et aux services dématérialisés, par la création de lieux de médiation numérique et la formation des citoyens aux usages du numérique et aux enjeux de sécurité.
- ▮ **Le développement d'une offre de services publics numérisés.** Le numérique peut être un formidable moyen pour faciliter le quotidien des habitants en simplifiant l'accès aux services. L'agglomération, ses communes et ses partenaires s'engagent dans une nouvelle étape de la démarche de "ville et de territoire connectés" pour l'agglomération plus intelligente au service de la qualité de vie de tous.

À savoir

85%

des français ont accès à Internet via leur ligne fixe. **60%** des français utilisent Internet sur leur mobile.

32%

de la population utilise des messageries instantanées.

100%

des 12 - 39 ans sont des internautes et **78%** des 40 ans et plus.

60%

de la population est cliente sur Internet dont 1/3 au moins tous les mois.

65%

de la population pense qu'Internet est important pour se sentir intégré dans la société. **70%** des 18-59 ans contre **56%** des plus de 60 ans.

16%

de la population est concernée par des difficultés pour passer des appels ou envoyer/recevoir des messages (SMS).

Arrêt	Destination	Arrivée (min)
A	INSEE	14
C	DE GAULLE	9 17
D	PLAINE DES SPORTS	2 11

[6.2] Travailler autrement

Notre relation au travail évolue : les parcours professionnels changent, assortis de périodes sans emploi ou de cumul d'activités. Parallèlement, avec l'avènement du numérique, un certain renouveau du travail indépendant et l'émergence des plateformes numériques conduisent à une diversification des formes d'emploi. En effet, le développement du digital ouvre la voie à des formes de travail plus flexibles, délocalisées apportant des perspectives nouvelles de développement, notamment pour les territoires ruraux et de montagne, mais également de nouvelles formes d'apprentissage : formation en ligne ouverte à tous ou MOOC (Massive Open Online Course). Cette offre de formation à distance peut accueillir un grand nombre de participants dispersés géographiquement.

Objectifs du projet d'agglomération :

- ▣ **Le développement du télétravail et du coworking** pour limiter les déplacements et plus généralement répondre aux aspirations des salariés et des entreprises à ces nouvelles formes de co-émulation et d'organisation du travail.
- ▣ **Le numérique plus fortement intégré dans la formation** initiale mais également en formation continue (pour les demandeurs d'emplois et les salariés). La formation à distance devra être un axe de développement évident.
- ▣ **L'accompagnement de la multi-activité**, dans un contexte économique difficile privilégiant les contrats courts et les temps partiels, est une réponse à l'accès à l'emploi et à la mobilité professionnelle.



> **4 millions**

d'actifs travailleraient au moins un jour par semaine loin des locaux de leur entreprise et **8,8 millions** seraient en télétravail au moins une fois par mois.

> **30 000**

diplômés du secteur numérique manqueraient en France aujourd'hui.

> **93%**

de la population possède un mobile.

[6.3]

Changeons nos pratiques de déplacement

Qu'elles soient physiques ou numériques, les mobilités se transforment sous l'effet conjugué de l'évolution des modes de vie, des enjeux écologiques, énergétiques et climatiques, des contraintes économiques et de la révolution digitale qui offre de nouveaux usages et bouleverse les modèles antérieurs. Covoiturage, auto-partage, e-commerce, télétravail, coworking, tiers-lieux... tous ces vocables qui n'existaient pas il y a quelques années représentent aussi de nouveaux modes de déplacement ou de non déplacement, de consommation ou de travail qui prennent une place croissante dans nos vies quotidiennes et que nous devons accompagner. L'objectif, également affirmé dans le PLUi HD, est à la fois de réduire les besoins de déplacements et d'innover dans la conduite des projets d'aménagement et de déplacements.

Objectifs du projet d'agglomération :

- ▣ **La mobilité de demain : interconnectée, régulière, interopérable et propre.**
L'intensité des déplacements et des relations entre les pôles générateurs de déplacements définit le bassin de vie des habitants et l'espace d'organisation des mobilités. Demain l'autorité organisatrice des mobilités devra être unique entre Grand Lac et Grand Chambéry, voire au-delà (Cœur de Savoie).
- ▣ **La recherche d'une forte cohérence entre l'urbanisme et la mobilité.** La limitation des déplacements, la gestion fluide du transport et l'atténuation des nuisances seront une réalité dès lors que l'articulation entre espace urbanisé et flux de déplacements sera anticipée. La desserte et le traitement de la mobilité sera un enjeu posé avant tout développement ou création de nouveaux quartiers.
- ▣ **Des modes de déplacements alternatifs à la voiture individuelle ou "solo" :** il n'y a pas de solution unique pour répondre aux besoins de déplacements du plus grand nombre, mais une combinaison de différents modes complémentaires entre eux :

 - + l'amélioration des transports collectifs notamment par l'élargissement de son fonctionnement en soirée et de leur inter-opérabilité,
 - + le développement du covoiturage, de l'auto-partage y compris dans les zones rurales permettant d'éviter aux ménages la seconde voiture,
 - + le développement des modes doux ou "actifs" (marche, vélo...),
 - + une offre de déplacements multimodale coordonnée (voiture/train/bus/vélos...),
 - + l'expérimentation du transport par câble (liaisons Gare de Chambéry – Chambéry-le-Haut – La Féclaz),
 - + l'étude du transport par Trolley bus,
 - + la création/rénovation de gares pour une desserte interne ferroviaire renforcée entre Aix-les-Bains et Montmélian,
 - + l'expérimentation de navettes sans chauffeur en site propre,
 - + le développement de la voiture autonome et partagée,
 - + la réduction du besoin de déplacement grâce aux outils numériques (télétravail...).



32%

des ménages possèdent deux voitures ou plus.

76%

des actifs résident et travaillent dans l'agglomération.

70%

des déplacements domicile-travail se font en voiture individuelle.

- > 11% en transports en commun.
- > 10% à pied.
- > 5% en deux roues.
- > 4% autres.

2,4%

C'est l'augmentation par an, depuis 2011, des échanges ferroviaires avec Chambéry depuis les gares d'Aix-les-Bains, Montmélian, Saint-Pierre-d'Albigny et Pont de Beauvoisin.

36,25

C'est la distance moyenne parcourue, sur l'année, en kilomètres, par les habitants sur le réseau STAC.

La prise en charge durable du transport de marchandises :

- + Le ferroutage pour le transport de marchandises de transit. Le positionnement de Grand Chambéry sur des axes de communication européens majeurs constitue à la fois un atout en même temps qu'une forte source de nuisance. Le transfert du transport routier de transit vers le rail doit être une priorité pour l'agglomération.
- + Le transport marchandise du "dernier kilomètre" au sein de l'agglomération. Grand Chambéry, à l'instar de toutes les villes, compte un nombre important d'activités économiques en son centre. La livraison représente un flux important et désorganisé. Par ailleurs le développement du e-commerce va également générer une démultiplication de la livraison qui va intensifier les déplacements dans des centres-villes déjà congestionnés. L'agglomération devra construire des réponses à cet enjeu.

La priorité fret par l'itinéraire Lyon-Turin sous Chartreuse avec une mixité fret et voyageurs.

Assurer la sécurité des personnes et des biens dans la traversée de Chambéry par le transfert du fret des camions vers le rail, améliorer la desserte du Sillon Alpin, améliorer la qualité de l'air de notre bassin de vie sont des priorités pour demain. Pour cela, le projet d'agglomération donne pour le tracé du Lyon-Turin la priorité au fret par l'itinéraire sous Chartreuse avec une mixité fret et voyageurs.

Une offre de transport vers l'Italie et l'Europe accessible aux jeunes.

Les cursus universitaires sont de plus en plus internationaux. L'université Savoie Mont Blanc fait partie des meilleures universités utilisatrices du dispositif Erasmus. D'une façon plus générale, les jeunes sont aujourd'hui mobiles et ouverts sur le monde. Leur faciliter l'accès à l'étranger fera partie de la stratégie d'ouverture internationale de l'agglomération.

3 157 000

poils lourds ont traversé la section Chambéry nord de la VRU en 2016 contre 2 847 000 en 2007.

1,4%

C'est la progression annuelle depuis 2006 du trafic total de la VRU.

Interview

Accompagnement et multi-modalité :

les clés du développement des transports collectifs

Comment changer les comportements et orienter toujours plus de Chambériens vers les modes de transports alternatifs ? C'est le travail quotidien de l'agence Écomobilité, dirigée par Julien Manniez. Ce spécialiste des transports estime que le territoire doit poursuivre ses efforts en faveur de la mobilité par une vision beaucoup plus multi-modale et jouer sur la complémentarité des modes à l'échelle du grand bassin de vie : « nous sommes tous à un moment automobiliste, cycliste, piéton, usager des transports en commun... »

Pour s'en prévaloir, Julien Manniez vante « une offre très riche pour un territoire de cette taille-là », avec quatre lignes de bus structurantes qui desservent 80% de la population. Ceux qui souffrent d'une carence d'offres de transport en commun peuvent s'adresser à l'agence Écomobilité qui a mis en place depuis un an le dispositif Mobilab offrant un accompagnement personnalisé et le prêt de moyens de transport pour trouver des solutions adaptées à chacun. Autre atout de l'agglomération ? « La politique cyclable est fortement accompagnée dans l'agglomération depuis des décennies ». L'agglomération doit prendre toute sa place dans l'innovation des 2 roues qu'ils soient électriques ou à hydrogène pour amener toujours plus d'habitants à ce mode. Autre levier à activer : le numérique avec un portail inter-opérateurs qui proposerait des itinéraires personnalisés reprenant l'ensemble de l'offre de transports.

La mobilité connaît des mutations importantes depuis quelques années. Une prise de conscience est maintenant présente et il convient à tous de repenser sa mobilité. L'usage raisonné de la voiture va ainsi devenir un levier majeur pour maintenir la qualité de vie de l'agglomération. Un autre rapport à la voiture est possible, qui doit permettre à ses habitants de changer de modèle sans perdre l'attractivité du territoire. De nouvelles mobilités restent à inventer, les nouvelles générations doivent en être partie prenante...

Julien Manniez

Directeur de l'agence Écomobilité



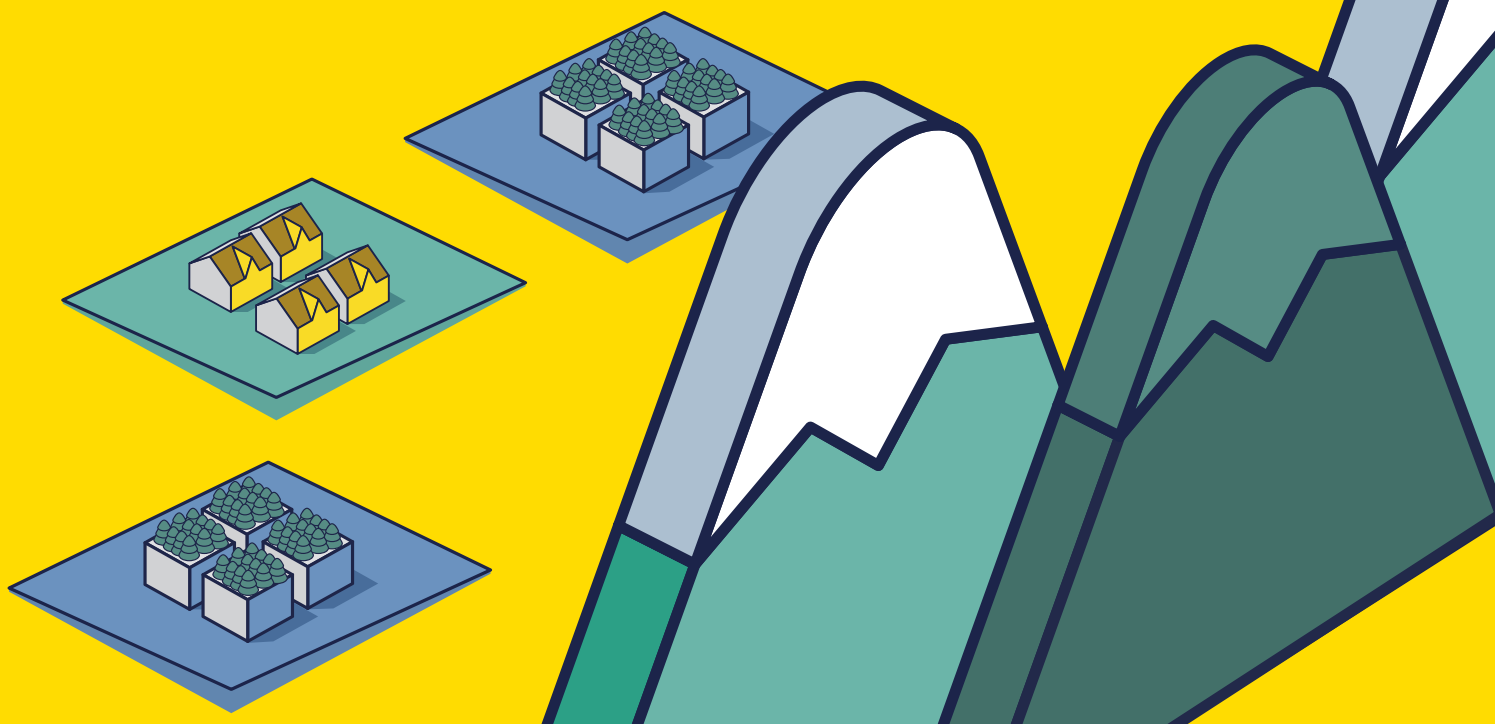


Les grandes orientations

Enjeu

07

Métropole ouverte



Enjeu

07

**Métropole
ouverte**

L'agglomération, une place à part entière

L'attractivité d'un territoire ne dépend pas seulement de ses atouts propres mais aussi de sa position géographique et des relations qu'elle entretient à l'échelle locale, régionale, nationale et européenne avec des territoires qui peuvent être tour à tour partenaires et concurrents. Quelle doit être la place de l'agglomération de Chambéry dans son bassin de vie naturel, dans le Sillon Alpin, en Auvergne Rhône-Alpes, en France et à l'international ? Comment concilier identité locale et ouverture au monde, pour bénéficier des opportunités qu'offre la globalisation, sans en subir les effets négatifs, sans renier ce que nous sommes ?

Les idées phares

>> Une seule agglomération Grand Chambéry - Grand Lac.

>> Une future organisation autour de communes nouvelles.

>> Grand Chambéry au cœur d'une coopération métropolitaine à l'échelle du Sillon Alpin.

>> Une coopération décentralisée avec des agglomérations des 5 continents.

[7.1]

Une agglomération efficace et responsable

La construction de l'agglomération est récente. Elle évolue régulièrement dans son périmètre et dans ses compétences au fur et à mesure que des réformes apparaissent ou que les nécessités de mutualisation s'imposent. L'adaptation aux évolutions des modes de vie et des fonctionnements de notre territoire est une nécessité. L'agglomération doit rester garante d'une bonne organisation des grands services sur tout son territoire.

Objectifs du projet d'agglomération :

- ▮ **Une évolution de l'échelle communale au sein de l'agglomération.** Les communes assument et assumeront encore de nombreuses compétences. Leur proximité au sein de l'agglomération pose la question d'un plus fort rapprochement dont la forme principale est celle de la création de communes nouvelles par la fusion. D'autres agglomérations se sont engagées dans cette voie. Les communes de Grand Chambéry y seront sans doute amenées.
- ▮ **La mutualisation d'équipements et de services à l'échelle de l'agglomération.** Grand Chambéry assure d'ores et déjà la gestion de certains équipements notamment sportifs. La réflexion sur l'élargissement du rôle de l'agglomération dans la réalisation et la gestion d'équipements communautaires à vocation sportive et culturelle devra être menée en lien avec celle de la répartition des compétences entre communes et agglomération.
- ▮ **Le maintien des services de proximité sur l'ensemble du territoire de l'agglomération.** Dans un souci d'accès équitable aux services pour tous les habitants, l'agglomération devra être garante du meilleur équilibre territorial possible pour les services de "proximité".
- ▮ **L'harmonisation fiscale à l'échelle de l'agglomération.** Pour l'habitant ou l'entreprise, l'agglomération est un même espace de vie dans lequel chacun doit pouvoir trouver, dans sa commune ou dans une autre, la satisfaction à ses besoins. C'est pourquoi l'harmonisation fiscale est une réflexion qui s'imposera progressivement aux collectivités de l'agglomération.

À savoir



L'agglomération de Chambéry :

des échanges qui s'intensifient avec les territoires voisins (d'abord avec Grand Lac, puis Cœur de Savoie, l'Isère et la Haute-Savoie).

> 13 000 actifs

résidents de Grand Chambéry sortent de l'agglomération pour travailler.

22 000 personnes viennent de l'extérieur travailler sur l'agglomération de Chambéry.

> +2,7%

par an, c'est l'évolution du nombre d'actifs habitant Grand Chambéry qui travaillent hors de l'agglomération entre 2007 et aujourd'hui.

[7.2]

Une agglomération à l'échelle du "bassin de vie"

Notre bassin de vie, de la Chautagne jusqu'à Cœur de Savoie, est un espace du quotidien pour de nombreuses dimensions de notre vie : travail, loisirs, accès aux services et aux équipements. Le bon fonctionnement de cet espace nécessite des coordinations renforcées sur des sujets importants comme la mobilité ou le développement urbain. L'agglomération doit être le moteur de l'aménagement de cet espace.

Objectifs du projet d'agglomération :

- ▣ **Un élargissement du périmètre de l'agglomération.** Grâce à son dynamisme, Grand Chambéry renforce chaque jour son attractivité sur les territoires voisins. De nombreuses questions appelleront des réponses à des échelles plus larges et nécessiteront d'autres formes d'organisation des collectivités. Le rapprochement de Grand Lac et de Grand Chambéry sera, à terme, à l'ordre du jour. Le renforcement de la coopération avec le territoire de Cœur de Savoie s'imposera. Plus largement, l'échelle du bassin de vie dans son ensemble (incluant en partie les territoires de Cœur de Savoie, de l'Avant-Pays-Savoyard et de la Chartreuse) représentera-t-elle demain le bon périmètre de l'agglomération ?
- ▣ **La création d'un réseau de transport unique à l'échelle du bassin de vie.** Habitants, salariés, consommateurs, tous se déplacent dans un même espace : le bassin de vie. La création d'une seule autorité organisatrice des transports entre les agglomérations de Chambéry et d'Aix-les-Bains et, peut-être au-delà avec les territoires de Cœur de Savoie et l'Avant Pays Savoyard, permettra une gestion plus efficace des déplacements et des transports.
- ▣ **La maîtrise de l'urbanisme, le développement économique et la préservation de l'environnement (transition énergétique, lutte contre la pollution) à l'échelle du bassin de vie.** Les interactions entre les territoires qui composent le bassin de vie sont évidentes, les emplois et entreprises de Grand Lac induisent de nouveaux logements à Grand Chambéry et réciproquement. Pour mieux articuler les dynamiques de développement et de préservation des territoires entre elles, une plus forte coopération, à plus grande échelle, pour l'urbanisme, le développement économique ou la préservation de l'environnement s'imposera.

[7.3]

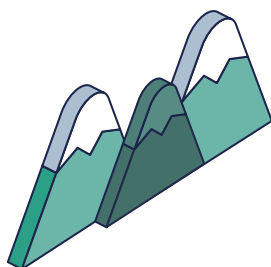
Grand Chambéry active dans le Sillon Alpin...

Le Sillon Alpin se caractérise par une identité géographique marquée par le cadre remarquable de la montagne, par une organisation urbaine autour d'un chapelet d'agglomérations proches les unes des autres et dont les aires d'influence se recoupent et par une dynamique de développement économique ininterrompue depuis plus de quarante ans. Les interactions et les réseaux reliant les grands pôles économiques du Sillon Alpin sont nombreux et le dynamisme économique est dépendant de la fluidité des déplacements des habitants. Grand Chambéry doit être partie prenante de cette coopération alpine.

Objectifs du projet d'agglomération :

- ▮ **Une coopération métropolitaine à l'échelle du Sillon Alpin.** À l'échelle du Sillon Alpin les grandes collectivités partagent une culture et une attractivité communes. Elles font également face à des enjeux communs : les transports, l'économie, l'enseignement supérieur, le tourisme, l'environnement, l'urbanisme, la préservation du foncier... La coopération, dans un premier temps avec le Grand Anecy dans le cadre du pôle métropolitain puis à l'échelle du Sillon Alpin, sera développée.
- ▮ **L'amélioration des infrastructures et les modes de déplacements dans le Sillon Alpin.** Les questions de pollution, de saturation des grands axes de communication et de transit des marchandises dans le Sillon Alpin appellent de nouvelles réponses en termes de confortation des infrastructures et de services de transport à cette échelle.

La coopération, dans un premier temps avec les grandes collectivités de Haute Savoie puis à l'échelle du Sillon Alpin, sera développée.



1,1 Millions d'habitants

- > 7 Communautés d'agglomération
- > 189 communes
- > 62 000 étudiants
- > 4 aéroports

Grenoble, Chambéry, Annecy, Genève.

Une dynamique démographique et économique parmi les plus fortes de France.

[7.4]

...et ouverte
sur l'international

Grand Chambéry dispose, grâce au positionnement européen de la Savoie, d'une situation très privilégiée : porte d'entrée de l'Italie et axe de déplacement européen, destination touristique de premier plan, au cœur du maillage autoroutier de l'est Rhônealpin. Cette rente de situation n'est sans doute pas définitivement acquise. Des équilibres entre les différentes agglomérations seront à négocier. En tout état de cause, l'agglomération devra, encore mieux, tirer profit de son positionnement.

L'agglomération
et la Savoie

3 900 000

c'est le nombre de voyageurs par an transitant par la gare de Chambéry.

La gare de Chambéry est la **34^{ème}** gare française et figure parmi le **top 5** de la région Rhône-Alpes.

Objectifs du projet d'agglomération :

- ▣ **De nouvelles destinations depuis l'aéroport de Chambéry.** Dans la complémentarité avec les autres aéroports de proximité (Annecy et Grenoble), celui de Chambéry dispose d'une situation privilégiée au cœur du Sillon Alpin qui peut lui donner un réel potentiel de développement.
- ▣ **Des liens plus forts avec Lyon et Genève.** Ces deux métropoles sont des portes d'entrée et des moteurs du développement international. La confortation des infrastructures et liaisons ferroviaires ainsi qu'aéroportuaires de ces métropoles constituent des priorités.
- ▣ **Une situation géographique privilégiée dont il faut mieux tirer profit.** Placée sur des axes européens majeurs, Grand Chambéry dispose d'un potentiel encore inexploité de développement sur les plans touristique, culturel (coopération avec Turin, notamment), universitaire et de la recherche.
- ▣ **Grand Chambéry dans le village monde.** L'agglomération doit se montrer volontariste dans la recherche d'opportunités et d'ouverture sur le monde. Des partenariats sont d'ores et déjà à l'œuvre avec la Chine et le Québec par exemple. Grand Chambéry pourrait construire un programme de jumelage avec des agglomérations de dimension similaire de chacun des 5 continents.

5 pôles

de compétitivité
ou cluster :

Mont Blanc Industrie, Outdoor Sport Valley, Minalogic, Tenerrdis, Cluster Montagne regroupant des milliers d'entreprises et d'emplois dans des secteurs de pointe.



26 000

chercheurs

- > 25 pôles de recherche
- > 10 organismes de recherche nationaux
- > 65 700 étudiants/doctorants
- > 7 000 enseignants et chercheurs
- > 7 200 étudiants étrangers

(Données Communauté universitaire Grenoble Alpes 2017)

À savoir

686 000 lits marchands
soit **68%** des lits marchands
de la région Auvergne-Rhône-Alpes.



1 080 000 lits non marchands
soit **47%** des lits non marchands
de la région Auvergne-Rhône-Alpes.



98%
des passagers

qui utilisent l'aéroport de
Chambéry Savoie Mont Blanc sont
internationaux (en 2014) soit près
de 224 000, dont :

- > **172 033** passagers en provenance du Royaume-Uni,
- > **18 649** passagers en provenance d'Europe du Nord,
- > **7 083** passagers venant de Russie,
- > **7 231** passagers venant d'autres pays.



95 000 emplois touristiques
soit **46%** des emplois touristiques régionaux.



Interview

Attractivité des entreprises : l'agglomération tire son épingle du jeu

Une agglomération qui bouge : pour Jeanne-Marie Clapeyron, le territoire chambérien a su tirer son épingle du jeu dans la compétition des métropoles alentour. « *Ce que je ressens de mes rencontres personnelles et professionnelles dans le financement de l'immobilier d'entreprise, c'est que l'agglomération chambérienne fait tout pour attirer les entreprises et faire en sorte qu'elles s'installent* ». Une volonté politique forte corrélée à un foncier plus accessible et moins rare que dans certaines villes des départements limitrophes. « *Chambéry est une ville attractive à taille humaine, dans laquelle les entreprises se sentent bien et où leurs salariés ont envie de rester* ». Un dynamisme également lié au développement de filières structurées comme les énergies nouvelles, le digital ou la filière montagne.

Les principaux atouts de Grand Chambéry ? Des outils de développement économique cohérents, la commercialisation de zones industrielles et commerciales, des transports pertinents et une place géographique de choix, entre Albertville, Grenoble, Lyon et Annecy. Seule limite en passe d'être réglée : l'absence d'une gare ferroviaire structurante, véritable hub de transports publics. Autre point ? La dynamique liée à la présence de plusieurs pôles de compétitivité, comme French Tech in the Alps, la vitrine locale de la crème des entreprises digitales françaises. « *Chambéry est une ville de taille moyenne mais attractive auprès d'acteurs majeurs du web, on ne le dit pas assez !* ».

Présidente de la Jeune Chambre Économique de Chambéry en 2017 et encore membre du bureau aujourd'hui, la jeune femme a pu démontrer elle-même cette capacité du territoire à rassembler : dans le cadre de l'anniversaire du jumelage Chambéry-Turin en mai dernier, des entreprises savoyardes et turinoises ont été invitées à se présenter devant plus de 120 personnes au Manège de Chambéry. Un véritable succès qui ne lui fait pas oublier l'enjeu des prochains mois pour l'agglomération : « *au-delà des grands projets, il faut construire une identité, et pour cela il faut être unis autour d'une politique unique et non pas que l'agglomération se transforme en agglomérat de communes qui ne se parlent pas* ». Bref, assurer une cohérence territoriale au-delà des enjeux des uns et des autres par nature différents, de la commune de montagne à la préfecture de la vallée.

Chambéry est une ville attractive à taille humaine, dans laquelle les entreprises se sentent bien et où leurs salariés ont envie de rester.

Jeanne-Marie Clapeyron

Ancienne Présidente de la Jeune Chambre Économique

Un projet d'agglomération : et maintenant ?

La mise en œuvre du projet d'agglomération

Ce projet d'agglomération est le fruit d'une large mobilisation. De nombreux acteurs et habitants ont apporté leur contribution pour construire un projet partagé et ambitieux. Ce projet n'est pas celui de la seule communauté d'agglomération Grand Chambéry mais celui de tous les acteurs qui en partagent les objectifs. C'est pourquoi la mise en œuvre de ce projet d'agglomération reposera aussi sur l'engagement de chacun, la Communauté d'agglomération, prenant sa part. Ce projet comporte évidemment une forte dimension collective, les projets des uns concourant au succès ou à l'efficacité des autres. Nous l'avons bien perçu, notre destin est commun.



Le suivi et l'évaluation des objectifs

Notre projet constitue un cap, à l'horizon 2030, vers lequel nous voulons orienter notre agglomération. Certains des objectifs que nous nous sommes donnés sont ambitieux voire radicaux. Pour le réussir nous aurons besoin de faire le point régulièrement. L'évaluation de notre progression vers les objectifs que nous nous sommes donnés doit nous tenir en tension et guider notre feuille de route.

Le suivi et l'évaluation du projet se feront dans la poursuite d'une large participation des acteurs et des citoyens qui ont participé à son élaboration et/ou qui souhaitent poursuivre cette collaboration.

Chaque année nous nous rencontrerons pour tirer les enseignements et mettre en évidence les succès mais également les freins de la mise en œuvre de notre projet.

La concertation, un mode de gouvernance à pérenniser

Pour ce projet, la concertation nous a apporté une formidable richesse en termes de propositions, et un véritable élan pour notre agglomération.

Cette valeur ajoutée nous la préserverons durant toute la mise en œuvre du projet en nous appuyant sur le Conseil de Développement dont la composition est une émanation du panel citoyen et des membres des chantiers de la Fabrique qui se sont fortement investis dans la démarche et qui ont exprimé leur souhait de poursuivre cet engagement.

Le Conseil de développement est une instance de démocratie constituée de citoyens bénévoles, de représentants des milieux économiques, sociaux, culturels, éducatifs, scientifiques, environnementaux et associatifs. Les conseils de développement ont pour mission de faire émerger une parole collective, sur des questions d'intérêt commun et ainsi contribuer à enrichir et faciliter la décision politique.

Dans ce mouvement de renforcement de la représentation citoyenne dans les collectivités et de la contribution au débat, la loi pour la **Nouvelle Organisation Territoriale de la République** d'août 2015 confirme, en l'élargissant, le rôle du conseil de développement. Il préconise sa consultation sur l'élaboration du projet de territoire, sur les documents de prospective et de planification résultant de ce projet, mais aussi sur la conception et l'évaluation des politiques locales de promotion du développement durable.

C'est sur lui que nous nous appuyerons, année après année, pour évaluer, infléchir et alimenter notre vision, nos objectifs et nos politiques pour l'agglomération.

1000 mercis

Vous avez été des milliers à contribuer à l'élaboration du projet d'agglomération. Élus, habitants, étudiants, retraités, acteurs associatifs, salariés et dirigeants d'entreprise, agriculteurs... toutes les composantes de notre agglomération ont été représentées dans cette formidable aventure.

Nous tenons à féliciter chacune et chacun d'entre vous pour la richesse des débats, pour le respect mutuel qui a toujours prévalu, pour la motivation qui n'a jamais faibli et pour les mille idées proposées au profit de notre territoire et de son avenir.

Pour votre contribution à cet important travail, soyez sincèrement remerciés.



www.lafabriqueduterritoire.fr

Plus d'informations
projet.agglo2030@chambery-bauges-metropole.fr

Grand Chambéry

Projet d'agglomération
106, allée des Blachères | 73000 Chambéry